



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Notes et études socio-économiques

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

n° 37 - Janvier-Juin 2013



Jean-Paul Caille, Laurette Cretin

- Les transformations des scolarités des enfants d'agriculteurs

NESE n° 37, Janvier-Juin 2013, pp. 199-232

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

Présentation

Notes et Études Socio-Économiques est une revue du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, publiée par son Centre d'Études et de Prospective. Cette revue technique à comité de rédaction se donne pour double objectif de valoriser des travaux conduits en interne ou des études commanditées par le ministère mais également de participer au débat d'idées en relayant des contributions d'experts extérieurs. Veillant à la rigueur des analyses et du traitement des données, elle s'adresse à un lectorat à la recherche d'éclairages complets et solides sur des sujets bien délimités. D'une périodicité de deux numéros par an, la revue existe en version papier et en version électronique.

Les articles et propos présentés dans cette revue n'engagent que leurs auteurs.

Directrice de la publication :

Béatrice Sédillot, MAAF-SG-SSP, Chef du Service de la Statistique et de la Prospective

Rédacteur en chef :

Bruno Hérault, MAAF-SG-SSP, Chef du Centre d'Études et de Prospective

Secrétaire de rédaction :

Pierre Claquin, MAAF-SG-SSP-CEP, Chef du bureau de la prospective, Centre d'Études et de Prospective

Comité de rédaction

Jean-Claude Teurlay, MAAF-SG-SSP, Adjoint au chef du SSP

Martin Bortzmeyer, MEDDTL-CGDD, Chef de bureau

Patrick Aigrain, FranceAgriMer, Direction Marché Études et Prospective

Frédéric Courleux, MAAF-SG-SSP-CEP, Chef du BEAE

Bruno Hérault, MAAF-SG-SSP, Chef du Centre d'Études et de Prospective

Aurélien Daubaire, MEF-DGT, chef du BEA (POLSEC 4)

Elsa Delcombel, MAAF-DGPAAT, Chef du BSECC

Jean-Luc Pujol, INRA, Directeur Mission d'anticipation Recherche Société et Développement durable

Sébastien Treyer, IDDRI, Directeur des programmes

Tancrede Voituriez, CIRAD, IDDRI

Pascale Pollet, MAAF-SG-SSP, Sous-directrice de la SDSSR

Composition : SSP - ANCD

Impression : SSP - BSS

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2259-4841

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

Les transformations des scolarités des enfants d'agriculteurs

Jean-Paul Caille¹, Laurette Cretin¹

Résumé

Ces vingt dernières années, les scolarités des enfants d'agriculteurs se sont profondément transformées. La proportion de bacheliers s'est nettement accrue : alors qu'un peu plus du tiers des enfants d'agriculteurs entrés en sixième en 1980 avaient obtenu ce diplôme, près de sept jeunes de cette origine sociale sur dix sont devenus bacheliers parmi les élèves ayant commencé leurs études secondaires à la rentrée scolaire 1995. Cette élévation du niveau de diplôme en fin de scolarité secondaire est l'aboutissement d'un processus de rattrapage scolaire qui marque tous les niveaux du système éducatif et apparaît dès le début de la scolarité. Néanmoins, les enfants d'agriculteurs se distinguent des autres élèves par des orientations en fin de troisième accordant encore une grande place à l'enseignement professionnel. Ces stratégies scolaires particulières peuvent être reliées à la prégnance de l'appartenance au milieu rural sur les choix d'orientation et à des projets professionnels spécifiques, encore fortement orientés, dans le cas des garçons, vers l'agriculture. Mais cette attitude n'est pas partagée par l'ensemble des familles d'agriculteurs. Lorsqu'elles sont diplômées de l'enseignement supérieur ou exercent une profession qualifiée, les mères jouent un rôle moteur dans la définition de stratégies scolaires plus ambitieuses.

Mots clés

Orientation en fin de troisième, inégalités sociales, réussite scolaire, choix professionnel, enseignement agricole

Le texte ci-après ne représente pas nécessairement les positions officielles du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Il n'engage que ses auteurs.

1. Chargés d'études à la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du Ministère de l'éducation nationale.

Introduction

La spécificité du rapport des familles d'agriculteurs au système éducatif a souvent été mise en évidence. Au début des années quatre-vingt, les enfants d'agriculteurs se distinguent des autres élèves par une entrée plus tardive en maternelle, des redoublements à l'école élémentaire ainsi que des orientations vers l'enseignement professionnel plus fréquents (Oeuvarard, Rondeau, 1985). Une telle situation peut être reliée au faible niveau de diplôme des parents et à des stratégies de reproduction sociale qui n'impliquaient pas nécessairement l'acquisition d'un haut niveau de formation. Ces différences de parcours scolaires ont d'autant plus tendance à être marquées que l'offre scolaire est moins dense en milieu rural qu'en milieu urbain, ce qui pèse sur les choix d'orientation (Davaillon, 1995). Par ailleurs, les familles d'agriculteurs ont plus souvent recours à l'enseignement privé et à l'internat que les autres parents (Caille, 2004, O'Prey, 2003).

Cette spécificité s'est-elle maintenue dans le système éducatif d'aujourd'hui ? Une telle question mérite d'autant plus d'être posée qu'au cours de ces vingt-cinq dernières années, le système éducatif français a connu de profondes transformations. L'ouverture au plus grand nombre des seconds cycles des lycées à la fin des années quatre-vingt a permis à sept élèves sur dix d'atteindre la classe de terminale et à près des deux tiers d'entre eux de terminer leurs études secondaires en étant titulaires du baccalauréat. Cette tendance s'est encore renforcée récemment avec la réforme du baccalauréat professionnel.

Par ailleurs, les agriculteurs constituent une catégorie sociale qui a connu elle-même de profondes transformations durant cette période. La forte concentration des exploitations et le renouvellement de leur mode de gestion ont généré une exigence de plus en plus forte en matière de formation initiale. L'élévation du niveau de diplôme nécessaire pour bénéficier de la dotation jeune agriculteur (DJA) et aux prêts bonifiés est bien représentative de cette évolution : conditionné depuis 1974 à l'obtention du brevet professionnel agricole (BEPA), l'accès à ces prêts a été lié à la détention du brevet de technicien agricole de 1992 à 1996, puis à celle du baccalauréat professionnel depuis cette date (Arcalon, 2008). Parallèlement, la montée en puissance des formes de gestion collective des exploitations et l'accroissement de la technicité, avec notamment un usage de plus en plus développé de l'informatique, ont renforcé les exigences de formation initiale. Comme le note Arcalon (2008), « *l'agriculteur n'est plus un paysan, c'est un entrepreneur* ».

De plus, la hausse du niveau d'étude des enfants d'agriculteurs ne doit pas être examinée dans la seule perspective de la transmission du capital professionnel entre générations ou des effets des incitations financières. Elle peut s'inscrire dans des stratégies de reconversion : « *la fragilité économique relative de certaines exploitations incite les familles à se prémunir, par des diplômes, contre l'éventuelle remise en cause des projets professionnels de leurs fils* » (Arcalon, 2008). Une telle perspective doit être d'autant plus prise en compte que, ces dernières années, la pluriactivité s'est fortement développée parmi les agriculteurs et s'oriente en partie vers des activités qualifiées, exercées notamment en tant que professions intermédiaires (Delame, Thomas, 2006).

Du fait de ces évolutions, les familles dans lesquelles grandissent les enfants d'agriculteurs sont aujourd'hui très différentes de celles d'il y a vingt ans. Le capital culturel des parents s'est fortement accru : alors qu'à la fin des années soixante-dix, les trois quarts des agriculteurs ayant un enfant au cours préparatoire n'avaient fait que des études primaires, ils sont 85 %, à la fin des années quatre-vingt-dix, à avoir atteint le second cycle général ou professionnel ou fait des études supérieures (tableau 1). Parallèlement, le taux d'activité des mères, notamment en dehors de l'agriculture, a fortement progressé : sur la même

Tableau 1 - **Caractéristiques des familles d'agriculteurs ayant un enfant entrant au cours préparatoire en 1978 et en 1997**

Unité : en %

| | Panel 1978 | Panel 1997 |
|--|------------|------------|
| Niveau d'études du père | | |
| Primaire | 75,3 | 5,1 |
| Collège | 10,7 | 9,7 |
| 2 nd cycle professionnel | 8,5 | 48,6 |
| 2 nd cycle général et technologique | 4,4 | 25,7 |
| Enseignement supérieur | 1,1 | 10,9 |
| Niveau d'études de la mère | | |
| Primaire | 72,1 | 3,8 |
| Collège | 11,7 | 9,2 |
| 2 nd cycle professionnel | 6,3 | 39,7 |
| 2 nd cycle général et technologique | 8,5 | 21,2 |
| Enseignement supérieur | 1,5 | 26,1 |
| Taille de la famille | | |
| Un enfant | 5,9 | 6,5 |
| Deux enfants | 30,3 | 50,2 |
| Trois enfants | 31,2 | 29,8 |
| Quatre enfants | 15,6 | 9,3 |
| Cinq enfants ou plus | 17,1 | 4,2 |
| Avec qui vit l'enfant | | |
| Son père et sa mère | 98,7 | 91,6 |
| Famille monoparentale | 0,9 | 6,1 |
| Famille recomposée | 0,4 | 2,3 |
| Profession de la mère | | |
| Agricultrice | 24,0 | 34,9 |
| Artisan ou commerçante | 0,8 | 2,3 |
| Cadre ou profession intermédiaire | 3,5 | 21,9 |
| Employée | 8,7 | 25,1 |
| Ouvrière | 2,8 | 9,8 |
| Inactive | 60,2 | 6,1 |

Note de lecture : 75,3 % des enfants d'agriculteurs entrés au cours préparatoire en 1978 avaient un père dont la scolarité ne s'est pas poursuivie au-delà de l'enseignement primaire.

Champ : élèves entrés en 1978 ou 1997 pour la première fois au cours préparatoire dans une école publique ou privée de France métropolitaine.

Source : Panels d'élèves du premier degré recrutés en 1978 et 1997 (DEPP - Ministère de l'éducation nationale)

période, la proportion de conjointes d'agriculteurs cadres, exerçant une profession intermédiaire ou employées a été multipliée par quatre, alors que la part de mères ne déclarant aucune activité professionnelle a été divisée par dix. Enfin, la taille des fratries s'est aussi resserrée : près de six enfants d'agriculteurs sur dix vivaient à la fin des années quatre-vingt-dix dans des fratries d'un ou deux enfants contre un peu plus d'un tiers à la fin des années soixante-dix.

De telles évolutions invitent à réexaminer sous un jour nouveau le déroulement des scolarités des enfants d'agriculteurs. En effet, celles-ci ont été jusqu'ici le plus souvent appréhendées sous l'angle du cumul des inégalités socioculturelles et territoriales (Œuvrard, Rondeau, 1985) qui aurait conduit les élèves originaires de ce milieu social à être confrontés à de fortes difficultés scolaires et à mettre en œuvre des stratégies d'orientation moins

ambitieuses que celles des autres élèves. Tant les ressources que peuvent mobiliser aujourd'hui les familles d'agriculteurs pour accompagner la scolarité de leurs enfants que les résultats scolaires obtenus par ceux-ci invitent à reconsidérer ce point de vue.

Trois questions apparaissent aujourd'hui essentielles quand on aborde les scolarités des enfants d'agriculteurs. La première est celle des inégalités sociales : exposés, à la fin des années soixante-dix, au même degré de difficultés scolaires que les enfants d'ouvriers, les enfants d'agriculteurs obtiennent-ils aujourd'hui, en lien notamment avec l'augmentation du niveau de formation initiale de leurs parents, des résultats qui les rapprocheraient de ceux des enfants de professions intermédiaires, voire de cadres ? La seconde question est celle de la spécificité : les comportements scolaires des enfants d'agriculteurs se sont-ils alignés sur ceux des groupes sociaux qui bénéficient de la même dotation en capital culturel et économique ou restent-ils spécifiques, en raison notamment des disparités territoriales ou de stratégies de reproduction particulières ? La dernière question – mais elle sera plus difficile à traiter, au vu des données disponibles – est celle de l'hétérogénéité. Les familles d'agriculteurs constituent sans doute un groupe social pour lequel la mesure de tendances moyennes comporte une part d'artefact statistique en raison de leur profonde hétérogénéité. Cette hétérogénéité a-t-elle des effets sur les comportements scolaires des enfants et les relations à l'école ?

Pour répondre à ces trois questions, cette étude s'appuiera sur les cohortes d'élèves que la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'éducation nationale met régulièrement en place depuis les années soixante-dix pour suivre les trajectoires des élèves. Plus précisément, quatre de ces cohortes seront utilisées ici : deux panels d'écoliers et deux panels de collégiens (encadré 1). Outre un suivi annuel des trajectoires scolaires et des mesures standardisées de performances, ces enquêtes ont l'avantage d'être systématiquement adossées depuis le début des années quatre-vingt-dix à un recueil approfondi d'informations auprès des familles sur l'environnement familial de l'enfant et les représentations de ses parents par rapport à l'école. En revanche, la mesure de l'origine sociale ne descend pas en dessous du niveau 2 de la nomenclature des PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) ; il est donc impossible de distinguer les familles d'agriculteurs selon la taille et l'orientation de leur exploitation. Par ailleurs, les panels sont des enquêtes généralistes dans lesquels les groupes sociaux sont représentés au prorata de leur importance parmi la population d'élèves concernés par le panel. La taille de la population d'intérêt – qui, dans les deux panels principalement utilisés ici, fluctue entre 500 et 715 élèves – n'est pas toujours suffisante pour tester dans des conditions satisfaisantes toutes les hypothèses.

1. Une scolarisation en maternelle comparable à celle des autres groupes sociaux

Si à la fin des années soixante-dix, les enfants d'agriculteurs étaient scolarisés en maternelle à une fréquence comparable à celle des élèves des autres milieux sociaux, ils y entraient néanmoins à un âge plus avancé que les autres enfants. Tant pour les entrées à deux ans que pour celles à trois ans, ils présentaient un sérieux retard par rapport aux autres élèves (tableau 2).

Encadré 1 - Sources

Depuis le début des années soixante-dix, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'éducation nationale étudie les trajectoires des élèves et leur niveau de performance en suivant tout au long de leur scolarité des cohortes d'élèves. Huit panels d'élèves ont été mis en place : trois panels d'élèves du premier degré (1978, 1997 et 2011) et cinq panels d'élèves du second degré (1973, 1980, 1989, 1995 et 2007). Depuis 1989, ces panels sont systématiquement adossés à des interrogations des familles. Par ailleurs, ces dispositifs comprennent des mesures d'acquis cognitifs ou conatifs, soit par la mise en œuvre de protocoles spécifiques (panels 1997, 2007, 2011), soit par la remontée des résultats des élèves de la cohorte aux évaluations nationales (panels 1989, 1995, 1997, 2007). Les élèves des panels recrutés en sixième les plus récents sont observés jusqu'à la fin de la formation initiale (supérieur compris) et depuis le panel 1995, dans les premières années de leur entrée dans la vie active.

Les résultats présentés dans cette étude s'appuient principalement sur l'exploitation de deux de ces panels d'élèves :

- le **Panel 1995** comprend 17 800 élèves. Il a été constitué en retenant tous les enfants nés le 17 d'un mois qui entraînent à cette date en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine. Afin d'obtenir un taux de sondage de 1/40^e, les élèves nés les mois de mars, juillet et octobre n'ont pas été retenus. L'information recueillie au moment du recrutement de l'échantillon permet de disposer des principaux renseignements sur l'environnement familial et d'une reconstitution de la scolarité dans l'enseignement élémentaire. La situation scolaire du jeune est actualisée chaque année par appariement avec les bases académiques d'élèves ou interrogation postale du chef du dernier établissement scolaire connu ou de la famille. Les scores obtenus par les élèves aux épreuves nationales d'évaluation à l'entrée en sixième ainsi que leurs notes au contrôle continu du brevet et au baccalauréat ont été collectés. Toutes les familles ayant un enfant dans le panel 1995 ont fait l'objet d'une enquête au cours de la troisième année d'observation du panel, de mai à juillet 1998. Elle avait pour objectif de préciser l'information sur l'environnement du jeune et son passé, et de recueillir des indications sur les formes d'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant et leurs aspirations en matière de formation. Le questionnaire était remis par l'intermédiaire de l'établissement aux parents qui le retournaient directement à la DEPP. Les non-réponses ont été résorbées par téléphone.
- le **Panel 2007** comprend 35 000 élèves entrés pour la première fois à cette date en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou des départements d'outre-mer. Un entrant en

sixième sur vingt-deux a été tiré dans les bases académiques d'élèves, selon une procédure de sondage équilibrée, afin de constituer un échantillon qui constitue une photographie fidèle de l'ensemble des élèves entrés en sixième en septembre 2007. Les collégiens scolarisés dans un établissement classé en Réseau Ambition Réussite (RAR) ont été surreprésentés : un élève sur huit a été retenu. D'avril à mai 2008, toutes les familles ayant un enfant dans l'échantillon du panel 2007 ont fait l'objet d'une enquête postale destinée à recueillir des informations sur l'environnement familial et le passé scolaire de l'élève, l'implication de ses parents dans le suivi des études, ainsi que sur la manière dont ils envisagent son avenir scolaire et perçoivent son collège. Le questionnaire était remis aux parents par l'intermédiaire du chef d'établissement. Les familles le renvoyaient directement, par enveloppe T, à la société chargée par le ministère de l'éducation nationale de la gestion des retours. Les parents n'ayant pas répondu à l'issue d'un rappel postal ont fait l'objet d'une interrogation téléphonique portant sur l'ensemble du questionnaire. Parallèlement, les enfants ont répondu à un questionnaire, administré au sein de l'établissement, afin de mesurer leur niveau d'acquis cognitifs et conatifs. L'enquête Famille demandait aux parents d'indiquer le revenu mensuel dont ils disposaient pour un mois ordinaire. En rapportant cette déclaration au nombre d'unités de consommation présentes dans le ménage, le niveau de vie des familles a pu être approché. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 unité de consommation (UC) au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans et plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Pour ne pas fausser la comparaison avec les autres panels, qui portent sur le champ France métropolitaine, les élèves scolarisés en Dom n'ont pas été retenus dans la population observée dans cette étude.

Par ailleurs, d'autres panels ont été mobilisés de manière plus ponctuelle, notamment pour mesurer des évolutions dans le temps. Il s'agit des panels d'élèves du premier degré recrutés en 1978 (17 000 élèves) et en 1997 (9 000 élèves) et du panel d'élèves du second degré recruté en 1980 (21 000 élèves).

Ces enquêtes ont en commun d'être des enquêtes de nature généraliste. Les enfants d'agriculteurs y sont représentés au prorata de leur importance parmi la population scolaire sur laquelle porte le panel. Les deux panels principalement mobilisés dans cette étude comprennent respectivement 496 (panel 1995) et 714 (panel 2007) enfants d'agriculteurs. Ces derniers sont 210 dans le panel 1997, 790 dans le panel 1978 et 1 193 dans le panel 1980.

Près de vingt plus tard, les données du panel 1997 montrent que le taux de scolarisation à trois ans des enfants d'agriculteurs est devenu comparable à celui des autres élèves (94 % dans les deux cas). Par ailleurs, ils constituent le groupe social qui bénéficie le plus de la scolarisation à deux ans puisque près de la moitié d'entre eux (44 %) entre en maternelle à cet âge au cours des années quatre-vingt-dix (tableau 2). C'est sensiblement plus que les enfants d'ouvriers (32 %) ou ceux de cadres (27 %).

Tableau 2 - Âge d'entrée à l'école maternelle selon le milieu social d'origine

Unité : en %

| | Panel 1978* | | | Panel 1997* | | | Panel 2007* | | |
|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|-------------|-------------|------------|
| | 2 ans | 3 ans | 4 ans et + | 2 ans | 3 ans | 4 ans et + | 2 ans | 3 ans | 4 ans et + |
| Agriculteur | 17,1 | 33,3 | 49,7 | 44,4 | 49,5 | 6,0 | 24,9 | 69,3 | 5,8 |
| Artisan, commerçant | 25,4 | 43,1 | 31,5 | 30,4 | 62,7 | 6,8 | 24,5 | 69,3 | 6,1 |
| Cadre, chef d'entreprise | 27,6 | 49,8 | 22,6 | 26,8 | 68,6 | 4,6 | 20,5 | 75,0 | 4,5 |
| Professeur, instituteur | 38,4 | 45,5 | 16,0 | 37,1 | 57,7 | 5,2 | 25,7 | 70,1 | 4,3 |
| Profession intermédiaire | 27,0 | 49,5 | 23,6 | 33,1 | 62,6 | 4,3 | 24,0 | 71,4 | 4,6 |
| Employé | 24,3 | 47,2 | 28,5 | 29,3 | 64,6 | 6,0 | 25,8 | 67,4 | 6,9 |
| Ouvrier qualifié | 24,4 | 47,2 | 28,3 | 32,1 | 61,6 | 6,3 | 26,6 | 67,6 | 5,9 |
| Ouvrier non qualifié | 21,7 | 41,0 | 37,2 | 31,7 | 61,2 | 7,1 | 24,9 | 66,5 | 8,6 |
| Inactif | 17,4 | 43,9 | 38,8 | 19,3 | 66,8 | 14,0 | 28,0 | 55,3 | 16,7 |
| Ensemble | 24,2 | 45,2 | 30,6 | 30,9 | 63,1 | 6,0 | 24,5 | 69,4 | 6,1 |

* Année modale d'entrée à l'école maternelle : panel 1978 : 1975, panel 1997 : 1994, panel 2007 : 1999

Note de lecture : 17,1 % des enfants d'agriculteurs entrés pour la première fois au cours préparatoire en 1978 étaient entrés en maternelle à 2 ans.

Champ : élèves de l'enseignement public et privé de France métropolitaine.

Source : Panels d'élèves du premier degré recrutés en 1978 et en 1997 et panel d'élèves du second degré recruté en 2007 (DEPP - Ministère de l'éducation nationale)

Une telle évolution peut être mise en rapport avec deux phénomènes. D'une part, l'offre d'entrée en maternelle à deux ans a été volontairement ciblée, durant cette période, vers les écoles situées dans un environnement social défavorisé de zones urbaines, rurales ou de montagne. Cette allocation différenciée des moyens repose sur l'idée que la scolarisation à deux ans apporterait un bénéfice significatif en termes de réussite scolaire ultérieure et pourrait donc être un moyen de réduire les inégalités sociales de réussite. D'autre part, en termes d'attribution de moyens, l'offre de scolarisation à deux ans est une variable d'ajustement : elle est d'autant plus élevée que les effectifs d'enfants de trois ans sont faibles. Cet aspect joue particulièrement en milieu rural où une forte scolarisation à deux ans est souvent le moyen de garder ouverte une classe ou une école. La conjonction de ces deux phénomènes peut expliquer la forte proportion d'enfants d'agriculteurs entrés en maternelle dès deux ans au début des années quatre-vingt-dix. Cette scolarisation précoce importante peut être aussi reliée à la forte progression de l'activité professionnelle des femmes d'agriculteurs qui a pu générer des besoins en garde d'enfants d'autant plus élevés que l'offre de garde alternative à l'école est faible en milieu rural.

Mais cette situation d'exception en matière de scolarisation à deux ans n'a pas duré. Les informations recueillies auprès des parents des élèves du panel 2007 révèlent une forte baisse des entrées en maternelle à deux ans parmi les enfants d'agriculteurs : elle chute de près de

vingt points, la part d'enfants scolarisés à cet âge passant de 44 % à 25 % (tableau 2). Cette forte diminution, dans un laps de temps somme toute réduit – cinq ans séparant l'année modale d'entrée en maternelle des élèves des deux cohortes – peut surprendre. En effet, elle se situe en amont de la forte baisse de la scolarisation à deux ans engagée par le ministère de l'éducation nationale qui s'est surtout fait sentir à partir de 2003¹. Elle peut être reliée aux évolutions démographiques observées au cours des années quatre-vingt-dix. Depuis 1994, les naissances ne cessent d'augmenter, ce qui, à moyens constants, diminue d'autant l'offre d'entrée en maternelle à deux ans au profit des trois ans. Le fait que le reflux de la scolarisation à deux ans s'observe parmi les autres groupes sociaux conforte cette hypothèse.

2. Des retards scolaires à l'école élémentaire divisés par trois en trente ans

Sur les trente dernières années, les enfants d'agriculteurs constituent le groupe social dont les redoublements à l'école élémentaire ont le plus diminué. Ils sont désormais trois fois moins à redoubler une classe à l'école élémentaire : un peu plus d'un enfant d'agriculteur sur dix redouble au cours de la scolarité élémentaire alors qu'un tiers des écoliers partageant la même origine sociale connaissait une situation comparable au début des années quatre-vingt (tableau 3).

Tableau 3 - **Part d'élèves entrés en sixième à l'heure ou en avance selon le milieu social d'origine**

Unité : en %

| | Panel 1978* | Panel 1997* | Panel 2007* |
|--------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Agriculteur | 67,1 | 88,1 | 87,5 |
| Artisan, commerçant | 70,3 | 85,1 | 83,8 |
| Cadre, chef d'entreprise | 91,1 | 94,4 | 95,1 |
| Professeur, instituteur | 93,9 | 97,3 | 95,3 |
| Profession intermédiaire | 79,4 | 90,9 | 88,8 |
| Employé | 67,5 | 81,8 | 81,1 |
| Ouvrier qualifié | 60,7 | 77,7 | 77,1 |
| Ouvrier non qualifié | 47,7 | 66,6 | 72,6 |
| Inactif | 49,9 | 57,7 | 57,2 |
| Ensemble | 65,5 | 83,0 | 83,3 |

* Année modale d'entrée en sixième : panel 1978 : 1983, panel 1997 : 2002, panel 2007 : toute la cohorte en 2007.

Note de lecture : 67,1 % des enfants d'agriculteurs entrés au cours préparatoire en 1978 sont parvenus à l'heure ou en avance en sixième.

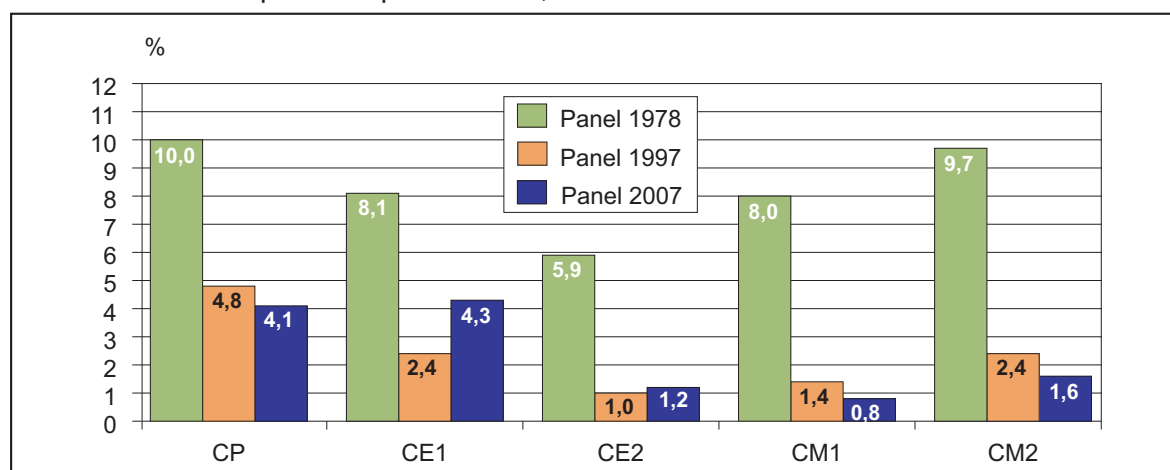
Champ : élèves de l'enseignement public et privé de France métropolitaine.

Source : Panels d'élèves du premier degré recrutés en 1978 et 1997 et panel d'élèves du second degré recruté en 2007 (DEPP - Ministère de l'éducation nationale)

1. Entre 2000 et 2010, le taux de scolarisation des enfants de deux ans s'est contracté de près des deux tiers : il est passé de 34,5 % à 13,6 %. Cette contraction apparaît dès le début des années 2000 mais s'accélère fortement à partir de 2004.

Comme pour les autres écoliers, ce sont les redoublements des classes postérieures au cours préparatoire et au cours élémentaire 1 (CE1) qui ont le plus baissé : en trente ans, la proportion d'enfants d'agriculteurs qui redoublent le CE2, le CM1 ou le CM2 a été divisée par six ; 24 % d'entre eux avaient redoublé l'une de ces classes dans le panel 1978, alors qu'ils sont seulement 4 % à partager cette situation dans le panel 2007 (graphique 1).

Graphique 1 - **Part d'enfants d'agriculteurs ayant redoublé une classe élémentaire**
Comparaison panels 1978, 1997 et 2007



Note de lecture : 10 % des enfants d'agriculteurs entrés au cours préparatoire en 1978 ont redoublé le cours préparatoire.

Champ : élèves de l'enseignement public et privé de France métropolitaine.

Source : Panels d'élèves du premier degré recrutés en 1978 et 1997 et panel d'élèves du second degré recruté en 2007 (DEPP - Ministère de l'éducation nationale)

Une telle évolution est liée à la mise en place des cycles à l'école élémentaire à la rentrée scolaire 1991 et à la volonté politique de réduire à un seul le nombre de redoublements à ce niveau d'enseignement qui lui était sous-jacente. Mais cette diminution des redoublements à l'école élémentaire est plus prononcée parmi les enfants d'agriculteurs que parmi ceux des autres milieux sociaux, sans doute parce que certaines transformations des familles d'agriculteurs, comme l'accroissement des niveaux de diplômes des parents, renforcent les évolutions de la politique éducative en réduisant *de facto* le risque d'échec scolaire parmi les enfants originaires de ce groupe social.

Néanmoins, le processus de rattrapage des enfants d'agriculteurs par rapport à ceux originaires des autres milieux sociaux n'est pas total. Ils continuent de rencontrer plus de difficultés à l'école élémentaire que les enfants d'enseignants, de cadres supérieurs. Près de dix points séparent leur taux d'accès sans redoublement en sixième de celui des enfants d'enseignants (tableau 3). En revanche, quand on compare les chances de parvenir en sixième sans redoublement de chaque groupe social dans les trois derniers panels, la position relative des enfants d'agriculteurs s'est améliorée. Ils réussissent mieux que les enfants d'artisans et commerçants et ceux d'employés avec qui, dans le panel 1978, ils faisaient jeu égal. Dans les deux panels, ils se distinguent toujours assez nettement des ouvriers non qualifiés et des inactifs qui sont confrontés à des difficultés scolaires sensiblement plus fortes.

3. Une réussite à l'école élémentaire conforme aux autres caractéristiques de leur environnement familial

On peut s'interroger sur les facteurs qui conditionnent ces inégalités de réussite à l'école élémentaire. Sont-elles le reflet d'autres caractéristiques du milieu familial qui entreraient aussi en interférence avec le niveau de réussite, tel le degré de diplôme des parents ou la composition de la famille ? Ou relèvent-elles d'autres aspects, comme le fait de vivre en milieu rural, ou encore les particularités des écoles rurales qui comprennent plus fréquemment des classes uniques, regroupant des élèves de différents niveaux, que les autres écoles ?

Pour tenter d'apporter des éléments de réponses à cette question, un ensemble d'analyses toutes choses égales par ailleurs ont été mises en œuvre afin d'estimer l'impact de l'origine sociale sur les chances de parvenir en sixième sans avoir redoublé à l'école élémentaire en contrôlant les autres caractéristiques familiales ou scolaires. Ces analyses ont été réalisées sur le panel 2007 qui a l'avantage d'offrir une large palette de caractéristiques familiales ; en particulier, c'est le seul panel qui mesure les revenus des parents. Les dimensions explicatives ont été entrées progressivement dans le modèle pour pouvoir apprécier l'impact de chacune d'entre elles dans la constitution des inégalités sociales de réussite à ce niveau d'enseignement (tableau 4).

Tableau 4 - Impact toutes choses égales par ailleurs de l'origine sociale sur l'accès en sixième à l'heure ou en avance

| | Modèle 1 | Modèle 2 | Modèle 3 | Modèle 4 | Modèle 5 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| CS de la personne de référence | | | | | |
| Agriculteur | référence | référence | référence | référence | référence |
| Artisan, commerçant | - 0,28* | ns | - 0,29* | - 0,27* | - 0,28* |
| Cadre, chef d'entreprise | 1,03*** | 0,36** | ns | ns | ns |
| Professeur, instituteur | 1,06*** | ns | ns | ns | ns |
| Profession intermédiaire | ns | ns | ns | ns | ns |
| Employé | - 0,50*** | ns | ns | ns | ns |
| Ouvrier qualifié | - 0,72*** | ns | - 0,33** | - 0,29* | - 0,29* |
| Ouvrier non qualifié | - 0,96*** | - 0,27* | - 0,32* | - 0,28* | - 0,28* |
| Inactif | - 1,63*** | - 0,73*** | - 0,70*** | - 0,56*** | - 0,56*** |
| Autres variables contrôlées dans les modèles | | | | | |
| Diplôme des deux parents | non | oui | oui | oui | oui |
| Niveau de ressources ¹ | non | non | oui | oui | oui |
| Autres variables sociodémographiques ² | non | non | non | oui | oui |
| Tranche d'unité urbaine | non | non | non | non | oui |

* significatif au seuil de 5 %, ** significatif au seuil de 1 %, *** significatif au seuil 1 ‰, ns non significatif.

1. Le niveau de ressource est mesuré par le niveau de vie des familles qui rapporte le revenu déclaré au nombre d'unités de consommation dans le ménage.

2. Taille de la famille, activité professionnelle ou non de la mère, structure parentale, origine immigrée ou non de la famille, sexe et rang dans la fratrie de l'élève.

Note de lecture : ces estimations sont obtenues par des régressions logistiques portant sur la probabilité d'accéder sans redoublement en sixième. Quand l'analyse ne prend en compte que la seule catégorie sociale de la personne de référence (modèle 1), les enfants de cadres ou d'enseignants ont une probabilité sensiblement plus forte que les enfants d'agriculteurs de parvenir en sixième sans redoublement puisque les coefficients associés à ces deux origines sociales sont positifs (respectivement 1,03 et 1,06) et significatifs ($p < 001$) ; c'est la situation inverse qui s'observe par rapport aux enfants d'employés, d'ouvriers et d'inactifs.

Champ : élèves entrés en septembre 2007 pour la première fois en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : Panel d'élèves du second degré recruté en 2007 (DEPP - Ministère de l'éducation nationale)

Dans le Modèle 1, la catégorie socioprofessionnelle d'origine est entrée seule. Les estimations produites sont donc la transposition logistique des tris croisés présentés dans la dernière colonne du tableau 4. Comme le suggérait celle-ci, les enfants d'agriculteurs occupent une position médiane dans la hiérarchie des groupes sociaux classés selon le degré de réussite à l'école élémentaire. Les enfants de cadres et d'enseignants réussissent sensiblement mieux alors qu'au contraire les enfants d'employés, d'ouvriers et d'inactifs sont plus vulnérables au risque de redoublement. En revanche, aucune différence significative n'apparaît par rapport aux enfants de professions intermédiaires. Pour une large part, ces inégalités recouvrent des différences de degré de diplôme des parents. En effet, lorsque l'analyse contrôle cet aspect, la sur-réussite des enfants d'enseignants disparaît et celle des enfants de cadres se réduit de près des deux tiers (Modèle 2, tableau 4). Des évolutions comparables s'observent par rapport aux enfants d'ouvriers et d'inactifs : le risque de redoublement plus élevé des enfants d'ouvriers qualifiés s'efface et la moindre réussite des enfants d'ouvriers non qualifiés se contracte fortement, une fois le niveau de diplôme des parents contrôlé. En revanche, la vulnérabilité plus grande des enfants d'inactifs au redoublement demeure assez prononcée, même si son ampleur diminue de moitié par rapport à ce qui pouvait être observé dans le précédent modèle. Enrichir l'analyse avec le niveau de vie des familles ne modifie pas en profondeur cette situation (Modèle 3, tableau 4). La meilleure réussite des cadres disparaît alors qu'en revanche, les enfants d'ouvriers qualifiés et d'artisans ou commerçants présentent à nouveau un risque de redoublement plus élevé que les enfants d'agriculteurs - mais les déficits de réussite mis en évidence sont peu prononcés. Cette relative similitude de résultats entre les Modèles 2 et 3 n'étonnera pas puisque revenus des familles et degré de diplôme des parents sont liés ; estimer isolément les effets de l'une de ces deux dimensions revient donc le plus souvent à estimer implicitement en partie les effets de l'autre.

Ces premiers résultats ont été approfondis par deux analyses complémentaires. La première d'entre elles prend en compte, en sus du degré de diplôme des parents et du niveau de vie de la famille, l'ensemble des autres caractéristiques sociodémographiques de l'élève : taille de la famille, activité ou non de la mère, structure parentale, origine immigrée ou non de la famille, sexe et rang dans la fratrie de l'élève (Modèle 4, tableau 4). Comme on pouvait s'y attendre, leur prise en compte réduit l'écart de réussite entre les enfants d'inactifs et ceux d'agriculteurs puisque ces derniers connaissent souvent les situations les plus favorables sur ces différents aspects. Compléter l'analyse en intégrant au modèle la tranche d'unité urbaine de la commune de résidence (Modèle 5, tableau 4) ne modifie en rien ces résultats, le risque de redoublement à l'école élémentaire étant totalement indépendant de la taille de la commune du domicile de l'élève.

Le risque de redoublement à l'école élémentaire reflète le degré d'acquis cognitifs des élèves, mais pas seulement : la décision de redoublement est aussi influencée par le niveau de l'élève par rapport aux autres écoliers de sa classe, le degré de sélectivité de l'équipe pédagogique ou encore la propension de la famille à contester la décision de passage ou pas du conseil de cycle, en utilisant notamment la procédure d'appel. Pour estimer précisément l'impact du fait d'être enfant d'agriculteur sur les acquis cognitifs, il est donc préférable de s'appuyer sur une mesure exclusive de ceux-ci.

Le panel 2007 mesure les acquis cognitifs des élèves au moyen d'une évaluation spécifique réalisée en avril et mai 2008. Celle-ci ne porte donc pas seulement sur les acquis cognitifs au sortir de l'école élémentaire, mais est susceptible de capter aussi ceux qui ont pu se constituer au cours des deux premiers trimestres de sixième. Une bonne manière de synthétiser les résultats obtenus par les élèves du panel 2007 à ces tests d'évaluation est de regarder la part d'entre eux qui obtient un score égal ou au-dessus de la médiane, ce qui les place parmi les 50 % de collégiens ayant eu les meilleurs résultats. 56 % des enfants d'agriculteurs entrés pour la première fois en sixième en 2007 sont dans cette situation. C'est sensiblement moins

que les enfants de cadres ou d'enseignants dont les trois quart atteignent ce score, mais beaucoup mieux que les enfants d'ouvriers non qualifiés et d'inactifs dont respectivement le tiers et moins du quart occupent une position comparable dans la distribution totale des scores.

Reproduire sur cette mesure d'acquis, pour tenter de mieux comprendre ce que recouvrent ces inégalités, les analyses mises en œuvre précédemment sur le risque de redoublement, débouche sur des résultats comparables (tableau 5). Les écarts d'acquis cognitifs des enfants d'agriculteurs par rapport aux autres groupes sociaux sont essentiellement liés aux différences de niveaux de diplôme et de ressources financières des parents. Quand on contrôle ces deux aspects et les autres caractéristiques sociodémographiques, plus aucune différence de niveau d'acquis cognitifs n'apparaît avec les enfants de cadres ou d'enseignants (Modèle 4, tableau 5). Comme face au risque de redoublement, les enfants d'ouvriers et surtout d'inactifs restent placés dans une situation moins favorable que ceux des enfants d'agriculteurs. Prendre en compte certains éléments de contexte (secteur et appartenance du collège au RAR, tranche d'unité urbaine de la commune de résidence) a tendance, comme on pouvait s'y attendre, à réduire légèrement ce déficit de réussite (Modèle 5, tableau 5).

Tableau 5 - Impact toutes choses égales par ailleurs de l'origine sociale sur la probabilité d'obtenir aux évaluations de sixième un score égal ou supérieur à la médiane

| | Modèle 1 | Modèle 2 | Modèle 3 | Modèle 4 | Modèle 5 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| CS de la personne de référence | | | | | |
| Agriculteur | référence | référence | référence | référence | référence |
| Artisan, commerçant | ns | ns | ns | ns | ns |
| Cadre, chef d'entreprise | 0,86*** | 0,28** | ns | ns | ns |
| Professeur, instituteur | 0,99*** | 0,36** | ns | ns | 0,27* |
| Profession intermédiaire | ns | ns | - 0,21* | ns | ns |
| Employé | - 0,47*** | ns | - 0,25** | - 0,18* | ns |
| Ouvrier qualifié | - 0,73*** | - 0,28** | - 0,39*** | - 0,31*** | - 0,26*** |
| Ouvrier non qualifié | - 0,98*** | - 0,36*** | - 0,40*** | - 0,32*** | - 0,27*** |
| Inactif | - 1,66*** | - 0,90*** | - 0,84*** | - 0,70*** | - 0,62*** |
| Autres variables contrôlées dans les modèles | | | | | |
| Diplôme des deux parents | non | oui | oui | oui | oui |
| Niveau de ressources ¹ | non | non | oui | oui | oui |
| Autres variables sociodémographiques ² | non | non | non | oui | oui |
| Contexte ³ | non | non | non | non | oui |

* significatif au seuil de 5 %, ** significatif au seuil de 1 %, *** significatif au seuil 1 %, ns non significatif.

1. Le niveau de ressource est mesuré par le niveau de vie des familles qui prend en compte le nombre d'unités de consommation dans le ménage.

2. Taille de la famille, activité professionnelle ou non de la mère, structure parentale, origine immigrée ou non de la famille, sexe et rang dans la fratrie de l'élève.

3. Tranche d'unité urbaine du domicile, secteur des écoles élémentaires, secteur et appartenance ou non au réseau ambition réussite (RAR) du collège.

Note de lecture : quand l'analyse ne prend en compte que la seule catégorie sociale de la personne de référence (modèle 1), les enfants de cadres ou d'enseignants ont une probabilité sensiblement plus forte que les enfants d'agriculteurs d'obtenir aux évaluations de sixième un score qui les place dans la moitié supérieure de la distribution puisque les coefficients associés à ces deux origines sociales sont positifs (respectivement 0,86 et 0,99) et significatifs ($p < 001$) ; c'est la situation inverse qui s'observe pour les enfants d'employés, d'ouvriers et d'inactifs.

Champ : élèves entrés en septembre 2007 pour la première fois en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : Panel d'élèves du second degré recruté en 2007 (DEPP - Ministère de l'éducation nationale)

En revanche, une fois contrôlés ces éléments de contexte, les enfants d'agriculteurs présentent un niveau d'acquis légèrement moins élevé que celui des enfants d'enseignants. Mais la différence de réussite mise en évidence est peu prononcée.

4. Les enfants d'agriculteurs ont pleinement bénéficié de la massification du second cycle de l'enseignement secondaire...

Le processus de rattrapage qui vient d'être mis en évidence pour les scolarités primaires s'observe aussi dans l'enseignement secondaire. Entre le début des années 1980 et le début des années 2000, les scolarités secondaires des enfants d'agriculteurs se sont fortement améliorées. La part d'entre eux qui terminent leurs études secondaires avec un diplôme de fin de second cycle est passée de 76 % à 89 %. La proportion de bacheliers s'est fortement accrue : alors que quatre enfants d'agriculteurs entrés en sixième en 1980 sur dix étaient devenus bacheliers, ce sont sept enfants d'agriculteurs sur dix qui obtiennent ce diplôme parmi les élèves ayant commencé leurs études secondaires à la rentrée scolaire 1995. La progression se dessine aussi nettement quand l'observation se limite au seul baccalauréat général et technologique : sur la même période, la part d'enfants d'agriculteurs qui obtient un tel diplôme passe de 30 % à 54 % (tableau 6).

Tableau 6 - **Part d'élèves finissant leurs études secondaires diplômés**
Comparaison panel 1995 - panel 1980

Unité : en %

| | Baccalauréat général ou technologique | | | Baccalauréat ou brevet de technique | | | Diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|-------------|-------------|-------------------------------------|-------------|-------------|--|-------------|-------------|
| | Panel 1995 | Panel 1980 | Odds ratio | Panel 1995 | Panel 1980 | Odds ratio | Panel 1995 | Panel 1980 | Odds ratio |
| CS de la personne de référence | | | | | | | | | |
| Agriculteur | 53,7 | 29,6 | 2,76 | 69,7 | 38,2 | 4,36 | 88,9 | 75,8 | 2,56 |
| Artisan, commerçant | 53,6 | 36,1 | 2,05 | 63,5 | 38,6 | 2,99 | 80,7 | 68,0 | 1,97 |
| Cadre, chef d'entreprise | 83,4 | 70,7 | 2,08 | 87,4 | 72,0 | 2,69 | 91,5 | 83,2 | 2,17 |
| Professeur, instituteur | 86,6 | 78,3 | 1,80 | 90,6 | 79,1 | 2,66 | 94,3 | 86,7 | 2,54 |
| Profession intermédiaire | 66,6 | 48,1 | 2,15 | 76,7 | 50,6 | 3,33 | 88,0 | 73,4 | 2,66 |
| Employé | 45,8 | 32,3 | 1,77 | 58,4 | 34,5 | 2,67 | 76,2 | 65,1 | 1,72 |
| Ouvrier qualifié | 39,1 | 25,7 | 1,85 | 52,9 | 28,0 | 3,01 | 76,6 | 62,4 | 1,97 |
| Ouvrier non qualifié | 27,7 | 18,4 | 1,70 | 40,7 | 19,8 | 2,91 | 66,6 | 54,5 | 1,66 |
| Inactif | 17,6 | 14,7 | 1,23 | 27,6 | 15,9 | 2,07 | 49,6 | 41,2 | 1,40 |
| Ensemble | 52,2 | 35,1 | 2,02 | 62,8 | 37,4 | 2,93 | 79,7 | 65,7 | 2,05 |

Note de lecture : 53,7 % des enfants d'agriculteurs entrés en sixième en 1995 ont terminé leurs études secondaires avec un baccalauréat général ou technologique ; ils n'étaient que 29,6 % à détenir un tel diplôme quand ils étaient entrés en sixième en 1989. L'odds ratio permet de comparer des évolutions sans que la comparaison soit biaisée, comme avec des rapports multiplicatifs et additifs, par les effets de seuil et de plafond associés aux probabilités de départ. Le fait qu'un enfant d'agriculteur soit bachelier général ou technologique dans le panel 1995 et pas dans le panel 1980 est un événement 2,76 fois plus fréquent que la situation contraire : l'enfant d'agriculteur était bachelier dans le panel 1980, mais pas dans le panel 1995.

Champ : élèves entrés en septembre 1980 et en septembre 1995 pour la première fois en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : Panel d'élèves du second degré recruté en 1980 et 1995 (DEPP - Ministère de l'éducation nationale)

Ces évolutions favorables ne sont évidemment pas indépendantes des transformations qu'a connues l'enseignement secondaire au cours des deux dernières décennies. Avec la création du baccalauréat professionnel et la volonté politique de conduire 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat, la part de bacheliers a augmenté dans tous les milieux sociaux. Mais les enfants d'agriculteurs appartiennent au groupe social qui a le plus bénéficié de ces évolutions – et cela tant pour l'accès au baccalauréat toutes séries que pour l'obtention du seul baccalauréat général ou technologique.

5. ... mais terminent moins souvent leurs études secondaires avec un baccalauréat général ou technologique que les enfants de cadres ou de professions intermédiaires

Reste que malgré cette dynamique positive, la position relative des enfants d'agriculteurs par rapport aux élèves issus des autres groupes sociaux apparaît moins favorable au terme de la scolarité secondaire qu'à l'issue de la scolarité primaire. Tant face au risque de redoublement qu'en matière d'acquis cognitifs, les enfants d'agriculteurs occupent en fin de scolarité primaire une position médiane dans la hiérarchie scolaire des groupes sociaux ; proches des écoliers dont les parents exercent une profession intermédiaire, ils obtiennent des résultats inférieurs à ceux des enfants de cadres et d'enseignants mais meilleurs que ceux des élèves appartenant aux autres groupes sociaux. Cette situation médiane se retrouve au terme de la scolarité secondaire, mais pas tout à fait dans les mêmes conditions. Les enfants d'agriculteurs obtiennent le baccalauréat général et technologique dans une proportion qui les place encore assez nettement au-dessus des enfants d'employés d'ouvriers et d'inactifs. En revanche, les écarts se sont creusés non seulement par rapport aux enfants de cadres et d'enseignants, mais aussi par rapport à ceux de professions intermédiaires : plus de 80 % des premiers et encore les deux tiers des seconds quittent l'enseignement secondaire en étant bachelier général ou technologique contre seulement, on l'a vu, la moitié des enfants d'agriculteurs.

Si l'on prend en compte l'ensemble des baccalauréats (baccalauréat professionnel y compris), la disparité se réduit par rapport aux élèves dont les parents exercent une profession intermédiaire, mais demeure encore prononcée comparativement aux enfants de cadres ou d'enseignants : neuf fois sur dix, ceux-ci deviennent bacheliers alors que moins des trois quarts des enfants d'agriculteurs partagent une telle situation. En revanche, le fait de finir ou non sa scolarité secondaire avec un diplôme de second cycle fait apparaître des disparités de réussite assez conformes à celles qui apparaissaient en fin d'école élémentaire : les enfants agriculteurs font jeu égal avec les élèves dont les parents exercent une profession intermédiaire, réussissent un peu moins bien que les enfants d'enseignants et de cadres, mais sensiblement mieux que ceux d'employés, d'ouvriers ou d'inactifs.

Comme dans l'analyse du déroulement des scolarités à l'école élémentaire, il importe de préciser ce résultat en s'attachant à mettre en évidence les éléments constitutifs de telles inégalités de résultats. Ces situations de moindre réussite en fin d'études secondaires constituent-elles un trait spécifique des scolarités des enfants d'agriculteurs ou sont-elles seulement la résultante de certaines caractéristiques de leur environnement familial, de leur âge et de leur niveau d'acquis à l'entrée en sixième ou encore du contexte scolaire ou

géographique dans lequel se sont déroulées leurs études secondaires ? Pour éclairer cette question, les trois situations scolaires qui viennent d'être évoquées – obtention ou non d'un baccalauréat général et technologique, d'un baccalauréat quelle qu'en soit la série ou d'un diplôme de fin de second cycle d'études secondaires – ont été modélisées (tableau 7). Comme précédemment dans le cadre de l'analyse du déroulement de la scolarité à l'école élémentaire, les modèles ont été progressivement spécifiés pour tenter d'identifier les caractéristiques familiales ou scolaires susceptibles d'influer sur la réussite de la scolarité secondaire.

Les résultats de cette analyse montrent que toutes choses égales par ailleurs, les enfants de cadres, de chefs d'entreprise et d'enseignants comme ceux de professions intermédiaires ont toujours plus de chances d'obtenir le baccalauréat général et technologique que ceux d'agriculteurs. Si l'avantage associé à l'appartenance à l'une de ces catégories

Tableau 7 - Impact toutes choses égales par ailleurs de l'origine sociale sur la probabilité de devenir bachelier ou de finir ses études secondaires diplômé

| | Finir ses études secondaires avec le baccalauréat général ou technologique | | | Finir ses études secondaires avec le baccalauréat ou le brevet de technicien | | | Finir ses études secondaires avec un diplôme de second cycle | | |
|---|--|-----------|-----------|--|-----------|-----------|--|-----------|-----------|
| | Modèle 1 | Modèle 2 | Modèle 3 | Modèle 1 | Modèle 2 | Modèle 3 | Modèle 1 | Modèle 2 | Modèle 3 |
| CS de la personne de référence | | | | | | | | | |
| Agriculteur | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence |
| Artisan, commerçant | ns | ns | ns | ns | ns | ns | -0,61*** | -0,51** | -0,56** |
| Chef d'entreprise | 1,09*** | 0,77*** | 0,80*** | 0,87*** | 0,57*** | 0,47* | ns | ns | ns |
| Enseignant | 1,76*** | 1,20*** | 0,93*** | 1,46*** | 0,95*** | 0,58** | 0,73** | ns | ns |
| Cadre | 1,56*** | 1,01*** | 0,69*** | 1,15*** | 0,63*** | ns | ns | ns | -0,43* |
| Profession intermédiaire | 0,59*** | 0,47*** | 0,39* | 0,41*** | 0,29* | ns | ns | ns | ns |
| Employé | -0,26* | ns | ns | -0,47*** | ns | ns | -0,89*** | -0,52** | -0,55*** |
| Ouvrier qualifié | -0,56*** | -0,25* | ns | -0,69*** | -0,38*** | -0,27* | -0,90*** | -0,61*** | -0,53*** |
| Ouvrier non qualifié | -1,07*** | -0,57*** | -0,37** | -1,17*** | -0,65*** | -0,48*** | -1,39*** | -0,82*** | -0,69*** |
| Inactif | -1,62*** | -0,79*** | -0,46** | -1,76*** | -0,86*** | -0,57*** | -2,10*** | -1,15*** | -0,96*** |
| Autres variables contrôlées dans les modèles | | | | | | | | | |
| Diplôme des deux parents | non | oui | oui | non | oui | oui | non | oui | oui |
| Autres variables sociodémographiques ¹ | non | oui | oui | non | oui | oui | non | oui | oui |
| Âge et niveau à l'entrée en sixième | non | non | oui | non | non | oui | non | non | oui |

* significatif au seuil de 5%, ** significatif au seuil de 1%, *** significatif au seuil 1 %, ns non significatif.

1. Taille de la famille, activité professionnelle ou non de la mère, structure parentale, origine immigrée ou non de la famille, sexe et rang dans la fratrie de l'élève.

Note de lecture : quand l'analyse ne prend en compte que la seule catégorie sociale de la personne de référence (modèle 1), les enfants d'enseignants ont une probabilité sensiblement plus forte que les enfants d'agriculteurs de finir leurs études secondaires avec le baccalauréat général et technologique puisque le coefficient qui leur est associé est positif (1,76) et significatif ($p < .001$) ; cet avantage demeure, mais diminue d'intensité quand les autres caractéristiques sociodémographiques (modèle 2) et l'âge et le niveau à l'entrée en sixième (modèle 3) sont aussi pris en compte.

Champ : élèves entrés en septembre 1995 pour la première fois en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : Panel d'élèves du second degré recruté en 1995 (DEPP - Ministère de l'éducation nationale)

diminue au fur et à mesure que l'on prend en compte les autres caractéristiques familiales, les différences d'âge et de niveau d'acquis à l'entrée en sixième (tableau 7), il reste néanmoins prononcé, notamment pour les enfants de chefs d'entreprise, d'enseignants et de cadres. À l'opposé, les enfants d'ouvriers non qualifiés ou d'inactifs deviennent moins souvent bacheliers que ceux d'agriculteurs quelles que soient les dimensions prises en compte dans l'analyse. La moindre réussite de ces enfants ne s'explique donc pas seulement par des différences de conditions de vie et de capital culturel, ni par des écarts d'acquis à l'entrée en sixième. On notera enfin que tout écart de réussite avec les enfants d'employés disparaît dès lors que la comparaison de résultats est menée toutes choses égales en matière de caractéristiques familiales. Un résultat comparable apparaît par rapport aux enfants d'ouvriers qualifiés quand, en plus, l'analyse prend en compte l'âge et les acquis en sixième.

La moindre réussite des enfants d'agriculteurs par rapport aux enfants des milieux les plus favorisés réapparaît quand l'analyse porte sur les chances d'obtenir le baccalauréat quelle que soit la série, mais cette moindre réussite est plus circonscrite : à niveau scolaire et âge comparables à l'entrée en sixième, seuls les enfants d'enseignants et de chefs d'entreprise présentent des chances significativement supérieures de devenir bacheliers. À l'opposé, l'écart de réussite par rapport aux enfants d'ouvriers et d'inactifs est plus systématique : quelles que soient les caractéristiques contrôlées dans les modèles, les élèves appartenant à ces différentes catégories sociales ont moins de chances de devenir bacheliers.

Le constat est sensiblement différent quand l'analyse porte sur la probabilité de terminer diplômé du secondaire. En effet, à caractéristiques familiales et scolaires comparables à l'entrée en sixième, les enfants d'agriculteurs constituent l'une des catégories d'élèves les moins exposées au risque de sortie sans diplôme. Aucun autre groupe d'élèves n'a de chances plus élevées de finir ses études secondaires avec un diplôme de second cycle. En revanche, les enfants d'ouvriers et d'inactifs, mais aussi d'employés et d'artisans sont soumis à un risque sensiblement plus élevé de terminer leurs études secondaires non diplômés.

À caractéristiques à l'entrée en sixième comparables, les enfants d'agriculteurs ne sortent donc pas moins souvent diplômés de l'enseignement secondaire que les autres élèves, mais, en revanche, se distinguent des enfants de cadres, de chefs d'entreprise et d'enseignants par la nature du diplôme acquis : c'est moins souvent un baccalauréat, et, en particulier, plus rarement un baccalauréat général ou technologique.

6. Le maintien d'une demande de formation spécifique en fin de troisième...

L'examen des trajectoires scolaires des élèves pendant toute la scolarité secondaire suggère que cette situation est déjà en grande partie acquise à l'issue de la classe de troisième. À ce niveau du cursus, les enfants d'agriculteurs sont déjà placés dans des situations scolaires sensiblement différentes de celles que connaissent les enfants de cadres, d'enseignants ou de professions intermédiaires : à peine plus de la moitié d'entre eux ont été orientés en seconde générale et technologique, alors que près de neuf enfants d'enseignants ou de cadres sur dix et encore plus des deux tiers des collégiens dont les parents exercent une profession intermédiaire bénéficient d'une telle orientation (tableau 8).

Tableau 8 - Trajectoire dans l'enseignement secondaire selon le milieu social d'origine

Unité : en %

| | Arrêt des études en cours de collège ou en fin de 3 ^e | Orientation vers l'enseignement professionnel avant la 3 ^e | Orientation en second cycle professionnel en fin de 3 ^e | Orientation en second cycle professionnel en fin de seconde G. T. | Orientation en second cycle général et technologique en fin de 3 ^e | Orientation en second cycle général et technologique en fin de BEP |
|--------------------------|--|---|--|---|---|--|
| Agriculteur | 1,3 | 2,9 | 33,3 | 2,3 | 54,2 | 6,0 |
| Artisan, commerçant | 3,7 | 3,1 | 30,2 | 3,2 | 54,7 | 5,1 |
| Chef d'entreprise | 2,1 | 0,7 | 12,0 | 1,2 | 78,6 | 5,4 |
| Professeur, instituteur | 0,2 | 0,2 | 6,0 | 2,8 | 88,9 | 1,9 |
| Cadre | 0,6 | 0,6 | 6,7 | 2,3 | 88,0 | 1,8 |
| Profession intermédiaire | 1,3 | 1,2 | 21,0 | 3,7 | 68,7 | 4,2 |
| Employé | 4,3 | 3,2 | 34,7 | 4,7 | 48,1 | 5,1 |
| Ouvrier qualifié | 3,8 | 4,0 | 43,0 | 3,7 | 40,7 | 4,8 |
| Ouvrier non qualifié | 6,7 | 4,3 | 51,6 | 3,7 | 28,0 | 5,8 |
| Inactif | 17,1 | 7,0 | 48,1 | 2,3 | 21,6 | 3,9 |
| Ensemble | 3,7 | 2,9 | 31,5 | 3,5 | 54,1 | 4,4 |

Note de lecture : 1,3 % des enfants d'agriculteurs entrés en sixième en 1995 ont arrêté leurs études en cours de collège ou en fin de 3^e.

Champ : élèves de l'enseignement public et privé de France métropolitaine.

Source : Panels d'élèves du second degré recruté en 1995 (DEPP - Ministère de l'éducation nationale)

Cette disparité d'orientation en fin de troisième peut recouvrir plusieurs phénomènes. Elle peut traduire un moindre niveau de performances scolaires des enfants d'agriculteurs au cours du premier cycle de l'enseignement secondaire qui pèserait bien naturellement sur leurs conditions d'orientation à l'issue de la classe de troisième. Elle peut aussi être la résultante de choix d'orientation différents : à résultats comparables en fin de troisième, les enfants d'agriculteurs choisiraient plus souvent l'enseignement professionnel que les enfants de cadres ou de professions intermédiaires. Enfin, elle peut être aussi la conséquence d'orientations survenues avant la classe de troisième. Même si la plupart des élèves accomplissent tout le premier cycle au collège depuis la suppression, au début des années quatre-vingt-dix, du palier d'orientation de cinquième et des classes de 4^e et 3^e technologiques, des orientations vers l'enseignement professionnel ou l'apprentissage restent possibles avant la troisième. La question se pose d'autant plus pour les enfants d'agriculteurs que dès la quatrième, ceux-ci peuvent gagner l'enseignement agricole. Par ailleurs, il va de soi que de telles éventualités ne s'excluent pas nécessairement, mais peuvent, au contraire, se cumuler dans une même trajectoire.

Le panel 1995 ne mesure pas les acquis en cours ou en fin de collège. En revanche, il recueille les notes de contrôle continu du brevet dans trois matières : le français, les mathématiques et la première langue vivante. Dans ces trois disciplines, les enfants d'agriculteurs présentent une réussite sensiblement supérieure à la moyenne : en effet, les deux tiers d'entre eux bénéficient d'une note au contrôle continu qui les place parmi les 50 % de collégiens qui obtiennent les notes les plus élevées. Avec un tel résultat, ils font jeu égal avec les chefs d'entreprise et, à l'exception des enfants d'enseignants et de cadres, obtiennent un résultat meilleur que tous les autres élèves. Ce premier constat suggère que ce ne sont pas les écarts de performances scolaires qui pourraient expliquer, à eux seuls, l'orientation moins fréquente des enfants d'agriculteurs vers le second cycle général et technologique en fin de troisième. D'une part, la grande majorité d'entre eux se situe parmi la moitié d'élèves qui obtient les meilleures notes ; d'autre part, leurs résultats sont en moyenne comparables à

ceux des enfants de chefs d'entreprise et plus élevés que ceux des enfants de professions intermédiaires qui bénéficient pourtant d'orientations sensiblement plus fréquentes vers la seconde générale et technologique.

L'examen du déroulement de la procédure d'orientation en fin de troisième² confirme cette première conclusion. À résultats comparables, les enfants d'agriculteurs constituent l'une des catégories d'élèves qui demande le moins fréquemment une orientation vers le second cycle général et technologique. Cette tendance, présente déjà parmi les meilleurs élèves, marque fortement les vœux d'orientation des élèves moyens ou en difficulté. Ainsi, quand ils ont obtenu une moyenne comprise entre 10 et 13 sur 20 dans les trois matières principales du contrôle continu du brevet des collèges (français, maths, première langue vivante), moins des deux tiers des enfants d'agriculteurs aspirent à une orientation en seconde générale et technologique contre 96 % des enfants de cadres, mais aussi 86 % des collégiens dont les parents exercent une profession intermédiaire et les trois quarts des enfants d'employés (tableau 9). Les disparités de vœux d'orientation sont aussi très prononcées

Tableau 9 - Attentes des familles en matière de formation et vœu d'orientation en fin de troisième générale selon le milieu social d'origine Unité : en %

| | Agricul- culteur | Artisan et commerç. | Cadre | Profes. intermédi. | Employé | Ouvrier qualifié | Ouvrier non qualif. | Inactif | Ensemble |
|--|---------------------|------------------------|-------|-----------------------|---------|---------------------|------------------------|---------|----------|
| Diplôme le plus utile pour trouver un emploi | | | | | | | | | |
| Aucun | 1,4 | 1,8 | 1,4 | 1,1 | 1,4 | 1,8 | 2,1 | 4,5 | 1,6 |
| CAP ou BEP | 11,1 | 7,7 | 1,0 | 3,7 | 11,1 | 13,7 | 16,7 | 22,5 | 9,2 |
| Baccalauréat professionnel | 21,6 | 20,8 | 6,4 | 15,7 | 21,3 | 21,8 | 17,6 | 19,4 | 17,3 |
| Baccalauréat général ou technologique | 12,3 | 14,7 | 7,1 | 13,4 | 15,6 | 14,5 | 13,4 | 9,3 | 12,8 |
| Diplôme d'enseignement supérieur | 27,9 | 28,8 | 65,8 | 44,0 | 25,8 | 20,2 | 17,7 | 14,5 | 34,0 |
| Ne sait pas | 25,7 | 26,3 | 18,3 | 22,1 | 24,9 | 28,1 | 32,5 | 29,9 | 25,0 |
| Âge de fin d'études souhaité | | | | | | | | | |
| 16 ans | 0,6 | 2,5 | 0,4 | 0,9 | 2,5 | 3,3 | 4,1 | 6,3 | 2,2 |
| 18 ans | 12,7 | 9,3 | 1,8 | 4,7 | 9,1 | 10,3 | 13,1 | 17,2 | 8,0 |
| 20 ans | 50,7 | 52,1 | 74,9 | 61,7 | 52,4 | 47,9 | 46,6 | 40,6 | 56,0 |
| Ne sait pas | 36,0 | 36,1 | 22,9 | 32,7 | 36,0 | 38,5 | 36,3 | 36,0 | 33,7 |
| Vœu d'orientation en 2nde G.T. en fin de 3^e générale selon les notes au contrôle continu du brevet* | | | | | | | | | |
| < 10/20 | 22,3 | 39,2 | 67,3 | 42,9 | 31,8 | 23,8 | 20,1 | 21,5 | 32,8 |
| 10/20 à < 13/20 | 64,9 | 81,0 | 95,7 | 86,2 | 76,9 | 67,5 | 56,7 | 51,2 | 77,7 |
| 13/20 et plus | 92,2 | 95,0 | 99,2 | 96,6 | 92,9 | 93,9 | 89,9 | 86,7 | 95,8 |

* Moyenne des notes obtenues par l'élève en français, mathématiques et première langue vivante.

Lire ainsi : 11,1 % des agriculteurs ayant un enfant dans le panel 1995 déclarent que, selon eux, un CAP ou un BEP constitue le diplôme le plus utile pour trouver un emploi.

Champ : entrants sixième en 1995 dans collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : Panel d'élèves du second degré recruté en 1995 (DEPP, Ministère de l'éducation nationale)

2. Depuis le début des années soixante-dix, l'orientation en fin de troisième et de seconde générale et technologique donne lieu à un dialogue institutionnalisé entre le conseil de classe et la famille qui exprime des vœux d'orientation. Dans une telle procédure, la demande de la famille acquiert d'autant plus d'importance que le conseil de classe a plus tendance à statuer sur la conformité entre les souhaits d'orientation de la famille et les résultats scolaires de l'enfant qu'à rechercher l'orientation la plus favorable que ces résultats permettraient (Caille, Lemaire, 2002).

parmi les collégiens qui obtiennent une moyenne au contrôle continu inférieure à 10 : quand leurs parents sont agriculteurs, moins du quart d'entre eux souhaiterait être orienté vers le second cycle général et technologique des lycées, orientation demandée en revanche par les deux tiers des enfants de cadres et plus de quatre enfants de professions intermédiaires sur dix qui présentent des résultats comparables.

Cette spécificité de la demande d'orientation des enfants d'agriculteurs en fin de troisième est largement confirmée lorsque la corrélation nette entre origine sociale et vœux est isolée par des régressions logistiques. À situation familiale et résultats scolaires comparables, les enfants d'enseignants, de cadres de professions intermédiaires, mais aussi d'employés, d'artisans et d'ouvriers qualifiés ont une probabilité plus forte de formuler une demande d'orientation en seconde générale et technologique (Modèles 2 et 3, tableau 10) que les enfants d'agriculteurs. En revanche, aucune différence significative n'apparaît par rapport aux enfants d'ouvriers non qualifiés et d'inactifs dont les aspirations scolaires sont traditionnellement bridées par le manque de ressources financières et l'éloignement culturel des familles de l'école.

7. ... qui reflète des aspirations parentales différentes

Les différences d'orientation en amont de la troisième – et donc les écarts de réussite qui pourraient les sous-tendre – participent peu à cette moindre présence des enfants d'agriculteurs en seconde générale et technologique. Les élèves dont le père est agriculteur s'orientent vers l'enseignement professionnel et mettent fin à la leur scolarité en fin de troisième plus souvent que les enfants de cadres, d'enseignants (tableau 8), mais de telles orientations touchent cependant très peu d'entre eux (4 %) ; elles sont aussi nettement moins fréquentes que parmi les enfants d'ouvriers et d'inactifs.

Tout se passe comme si les familles d'agriculteurs restaient à l'écart de ce que Pallaouec appelle « *un modèle de prolongation maximale des cursus scolaires* »³ qui prédomine largement parmi les autres familles. La manière dont les parents ayant un enfant dans le panel 1995 perçoivent les diplômes est bien en phase avec ce constat. Interrogés, alors que leur enfant était en troisième année d'études secondaires, sur les diplômes les plus utiles pour trouver du travail, les agriculteurs retiennent moins souvent les diplômes d'enseignement supérieur que les cadres ou les professions intermédiaires : à peine plus du quart d'entre eux font un tel choix retenu par les deux tiers des cadres et près de la moitié des professions intermédiaires (tableau 9). En revanche, le tiers des familles agriculteurs pense que les diplômes de l'enseignement professionnel sont ceux qui favorisent le plus l'insertion professionnelle – opinion partagée par seulement 7 % des familles lorsque la personne de référence de celle-ci est cadre et 19 % quand elle exerce une profession intermédiaire. Cette préférence pour les études courtes transparaît nettement dans l'âge de fin d'études envisagé : seulement la moitié des familles d'agriculteurs souhaite que leur enfant poursuive ses études jusqu'à 20 ans et plus, alors que les trois quarts des cadres et près des deux tiers des parents exerçant une profession intermédiaire expriment le vœu que leur enfant soit encore en formation initiale à cet âge.

3. Pallaouec, 2004, p. 12.

Tableau 10 - Impact toutes choses égales par ailleurs de l'origine sociale sur la probabilité de demander une orientation en 2nde en fin de troisième générale (panel 1995)

| | Ensemble | | | | Garçons | | | | Filles | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | Modèle 1 | Modèle 2 | Modèle 3 | Modèle 4 | Modèle 1 | Modèle 2 | Modèle 3 | Modèle 4 | Modèle 1 | Modèle 2 | Modèle 3 | Modèle 4 |
| | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence |
| CS de la personne de référence | | | | | | | | | | | | |
| Agriculteur | ns | 1,03*** | 1,02*** | 0,78*** | ns | 0,96*** | 0,95*** | 0,68** | ns | 1,12*** | 1,15*** | 0,92*** |
| Artisan, commerçant | 1,90*** | 2,20*** | 1,82*** | 1,44*** | 1,81*** | 2,14*** | 1,72*** | 1,29*** | 2,06*** | 2,30*** | 2,04*** | 1,70*** |
| Cadre, chef d'entreprise | 1,74*** | 1,82*** | 1,32*** | 1,00*** | 1,54*** | 1,80*** | 1,32*** | 0,93** | 2,06*** | 1,82*** | 1,32*** | 1,07*** |
| Professeur, instituteur | 0,72*** | 1,24*** | 1,11*** | 0,78*** | 0,61*** | 1,18*** | 1,03*** | 0,66** | 0,85*** | 1,33*** | 1,29*** | 0,99*** |
| Profession intermédiaire | ns | 0,79*** | 0,86*** | 0,52*** | ns | 0,75*** | 0,83*** | ns | ns | 0,85*** | 0,99*** | 0,67** |
| Employé | -0,40*** | 0,37** | 0,42*** | ns | -0,50*** | ns | 0,43* | ns | ns | ns | 0,49* | ns |
| Ouvrier qualifié | -0,87*** | ns | ns | ns | -0,97*** | ns | ns | ns | -0,83*** | ns | ns | ns |
| Ouvrier non qualifié | -0,96*** | ns | ns | ns | -0,84*** | ns | ns | ns | -1,09*** | ns | ns | ns |
| Inactif | | | | | | | | | | | | |
| Autres variables contrôlées dans les modèles | | | | | | | | | | | | |
| Âge à l'entrée en sixième, redoublement au collège et notes au brevet | non | oui | oui | oui | non | oui | oui | oui | non | oui | oui | oui |
| Sexe | non | oui | oui | oui | non | oui | oui | oui | non | oui | oui | oui |
| Autres variables sociodémographiques ¹ | non | non | oui | oui | non | non | oui | oui | non | non | oui | oui |
| Tranche d'unité urbaine de la commune du collège de troisième | non | non | non | oui | non | non | non | oui | non | non | non | oui |

* significatif au seuil de 5 %, ** significatif au seuil de 1 %, *** significatif au seuil de 0,1 %, ns non significatif.

1. Diplôme des deux parents, taille de la famille, activité professionnelle ou non de la mère, structure parentale, origine immigrée ou non de la famille, rang dans la fratrie de l'élève.

Note de lecture : les enfants de cadres ont une probabilité plus forte que ceux d'agriculteurs de demander en fin de troisième générale une orientation en seconde générale et technologique puisque le coefficient qui leur est associé est positif (1,90) et significatif (p < 0,01). Cet avantage s'accroît quand l'analyse tient compte des notes obtenues au contrôle du brevet, de l'âge d'entrée en sixième et des redoublements au collège (modèle 2). En revanche, il se réduit lorsque les autres variables sociodémographiques (modèle 3) puis la tranche unité urbaine du collège (modèle 4) sont prises en compte.

Champ : élèves entrés en septembre 1995 pour la première fois en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine et parvenus en 3^e générale.

Source : Panel d'élèves du second degré recruté en 1995 (DEPP - Ministère de l'éducation nationale)

Ces questions ont été posées à l'identique, dix ans plus tard, aux parents qui avaient un enfant dans le panel 2007. Les opinions exprimées par les familles d'agriculteurs apparaissent très pérennes. Ainsi, s'agissant des diplômes les plus utiles sur le marché du travail, 31 % des agriculteurs affirment que ce sont les diplômes d'enseignement professionnel et 29 % retiennent les formations de l'enseignement supérieur. Sur ce dernier type de diplôme, le décalage avec les cadres et les professions intermédiaires est toujours aussi prononcé puisque 68 % des premiers et 43 % des seconds croient en leur utilité professionnelle. L'âge de fin d'études évolue aussi très peu puisqu'en 2008, 48 % des agriculteurs expriment le souhait que leur enfant poursuive sa formation initiale jusqu'à 20 ans et plus.

Dans ces conditions, on ne sera pas étonné que reproduire les analyses réalisées en matière de choix d'orientation en fin de troisième sur les élèves du panel 2007 débouche sur des résultats similaires à ceux observés sur les élèves du panel 1995. À résultats scolaires et situation familiale comparables, les enfants de cadres, d'enseignants, mais aussi de professions intermédiaires, d'artisans et d'employés demandent plus fréquemment une orientation en 2nde générale que les enfants d'agriculteurs (Modèle 3 du tableau 11). Les écarts sont un peu moins marqués que dans le panel 1995, mais les populations observées ne sont pas les mêmes puisque le traitement réalisé sur les élèves du panel 2007 ne porte que sur les élèves qui avaient atteint la troisième générale sans avoir redoublé au collège. L'hétérogénéité de cette population en termes de résultats est donc plus faible que dans le panel 1995. Cela risque d'autant plus de fausser la comparaison que, dans cette dernière cohorte, les différences de choix d'orientation étaient plus prononcées parmi les élèves aux résultats les plus fragiles. Par ailleurs, on dispose, dans le panel 2007, des revenus des familles, qui n'étaient pas recueillis dans le panel 1995. Cette information a été prise en compte dans un modèle complémentaire. L'inclure aux dimensions explicatives du modèle resserre encore les écarts, mais ceux-ci restent sensibles, en particulier au bénéfice des enfants de cadres, d'enseignants et de professions intermédiaires (tableau 11).

8. L'appartenance au milieu rural pèse sur les choix d'orientations

La question qui se pose est celle des facteurs susceptibles de sous-tendre de telles disparités de choix d'orientation. Les travaux existants en avancement principalement deux. Ces disparités pourraient être la résultante de stratégies professionnelles personnelles des enfants d'agriculteurs qui n'auraient pas nécessairement besoin, pour exercer cette profession, de passer par la voie générale et technologique. Analysant les conditions d'accès à l'enseignement professionnel à partir du même panel 1995, Grelet (2005) remarque ainsi que « *la priorité donnée à l'acquisition d'un diplôme élevé n'est pas également partagée : chez les artisans et les exploitants agricoles, l'attachement au métier peut prédominer et fournir d'autres modèles de transmission ; la formation professionnelle est alors un vecteur qui a toute sa légitimité* »⁴. Mais cette attraction plus forte pour la voie professionnelle pourrait être aussi la conséquence de l'appartenance plus large au milieu rural. Ainsi Grelet et Vivent (2011) notent que « *c'est lors de l'orientation en fin de troisième que les parcours des*

4. Grelet, 2005, p. 126.

Tableau 11 - Impact toutes choses égales par ailleurs de l'origine sociale sur la probabilité de demander une orientation en 2^{nde} en fin de troisième générale (panel 2007)

| | Ensemble | | | | | Garçons | | | | | Filles | | | | |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | Modèle 1 | Modèle 2 | Modèle 3 | Modèle 4 | Modèle 5 | Modèle 1 | Modèle 2 | Modèle 3 | Modèle 4 | Modèle 5 | Modèle 1 | Modèle 2 | Modèle 3 | Modèle 4 | Modèle 5 |
| | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence | référence |
| CS de la personne de référence | | | | | | | | | | | | | | | |
| Agriculteur | ns | 0,49*** | 0,42*** | 0,27* | ns | ns | 0,57*** | 0,48*** | ns | ns | ns | ns | ns | ns | ns |
| Artisan, commerçant | 1,56*** | 1,63*** | 1,10*** | 0,75*** | 0,55*** | 1,77*** | 1,76*** | 1,13*** | 0,78*** | 0,53** | 1,36*** | 1,47*** | 1,02*** | 0,74*** | 0,57* |
| Cadre, chef d'entreprise | 1,51*** | 1,39*** | 0,75*** | 0,55** | ns | 1,60*** | 1,43*** | 0,72*** | 0,52* | ns | 1,57*** | 1,41*** | 0,88* | 0,70* | ns |
| Professeur, instituteur | 0,36*** | 0,80*** | 0,68*** | 0,49*** | 0,31* | 0,58*** | 0,96*** | 0,80*** | 0,61*** | 0,40* | ns | 0,61** | 0,54** | ns | ns |
| Profession intermédiaire | -0,33*** | 0,39*** | 0,42*** | 0,28* | ns | ns | 0,66*** | 0,64*** | 0,52** | ns | -0,66*** | ns | ns | ns | ns |
| Employé | -0,62*** | ns | ns | ns | ns | -0,46*** | ns | 0,34* | ns | ns | -0,82*** | ns | ns | ns | ns |
| Ouvrier qualifié | -0,86*** | ns | ns | ns | ns | -0,70*** | ns | ns | ns | ns | -1,08*** | ns | ns | ns | ns |
| Ouvrier non qualifié | -1,10*** | ns | ns | ns | ns | -0,98*** | ns | ns | ns | ns | -1,31*** | ns | -0,57* | ns | ns |
| Inactif | | | | | | | | | | | | | | | |
| Autres variables contrôlées dans les modèles | | | | | | | | | | | | | | | |
| Âge à l'entrée en sixième et notes au brevet | non | oui | oui | oui | oui | non | oui | oui | oui | oui | non | oui | oui | oui | oui |
| Sexe | non | oui | oui | oui | oui | non | oui | oui | oui | oui | non | oui | oui | oui | oui |
| Autres variables sociodémographiques ¹ | non | non | oui | oui | oui | non | non | oui | oui | oui | non | non | oui | oui | oui |
| Niveaux de vie | non | non | non | oui | oui | non | non | oui | oui | oui | non | non | oui | oui | oui |
| Tranche d'unité urbaine de la commune de résidence | non | non | non | non | oui | non | non | non | non | oui | non | non | non | Non | oui |

* significatif au seuil de 5 %, ** significatif au seuil de 1 %, *** significatif au seuil de 0,1 %, ns non significatif.

1. Diplôme des deux parents, taille de la famille, activité professionnelle ou non de la mère, structure parentale, origine immigrée ou non de la famille, rang dans la fratrie de l'élève.

Note de lecture : les enfants de cadres ont une probabilité plus forte que ceux d'agriculteurs de demander en fin de troisième générale une orientation en seconde générale et technologique puisque le coefficient qui leur est associé est positif (1,56) et significatif ($p < 0,01$). Cet avantage s'accroît quand l'analyse tient compte des notes obtenues au contrôle du brevet et de l'âge d'entrée en sixième. En revanche, il se réduit lorsque les autres variables sociodémographiques (modèle 3) puis le niveau de vie (modèle 4) et la tranche unitaire urbaine du collège (modèle 5) sont pris en compte.

Champ : élèves entrés en septembre 2007 pour la première fois en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine et parvenus sans redoublement en 3^e générale.

Source : Panel d'élèves du second degré recruté en 2007 (DEPP - Ministère de l'éducation nationale)

ruraux et des urbains commencent à diverger notablement (...) À origine sociale et résultats scolaires égaux, la confiance accordée aux diplômés professionnels du secondaire est plus affirmée dans les zones rurales que dans les grandes villes ». Ces auteures analysent cette divergence comme un effet d'offre scolaire de proximité : « *les formations suivies dans les établissements scolaires ruraux seraient plus souvent à visée professionnelle, en particulier pour les garçons* ». Dans cette perspective, choisir l'enseignement professionnel permettrait de bénéficier d'une offre scolaire de proximité et de faire l'économie d'un éloignement trop important du domicile familial. Un tel choix s'imposerait d'autant plus qu'Arrighi (2004) a pu montrer que les jeunes faiblement qualifiés, notamment les garçons, rencontreraient moins de difficulté d'insertion professionnelle en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans ces conditions, on peut se demander si, comme le suggère un article de presse récent, certains jeunes « *n'anticipent pas* », dans leurs choix d'orientation, « *les besoins du marché de l'emploi, peu qualifié en milieu rural* »⁵.

Pour évaluer l'impact de l'appartenance au milieu rural, la tranche d'unité urbaine du collège de troisième a été ajoutée comme dimension supplémentaire dans l'analyse de l'impact de l'origine sociale sur le choix d'une orientation en seconde générale ou technologique présentée au Tableau 8 (Modèle 4). Sa prise en compte réduit sensiblement les disparités d'orientation mises précédemment en évidence. Mais si plus aucune différence de choix n'apparaît entre les enfants d'ouvriers qualifiés et ceux d'agriculteurs, le déficit de demande d'orientation en seconde générale et technologique de ces derniers par rapport aux enfants originaires des autres groupes sociaux demeure prononcé. Tout se passe donc comme si l'appartenance au milieu rural influait effectivement sur les choix d'orientation dans le sens mis en évidence par la littérature, mais ne suffisait pas en elle-même à expliquer totalement l'attraction plus forte des enfants d'agriculteurs pour le second cycle professionnel.

Ce premier constat doit être néanmoins nuancé. En effet, on ne dispose pas dans le panel 1995 de la tranche d'unité urbaine du domicile de l'élève. Le repérage de l'appartenance au milieu se fait par l'intermédiaire de la tranche urbaine du collège, ce qui risque d'être réducteur : tous les élèves ruraux ne sont pas nécessairement scolarisés dans un collège implanté dans une commune rurale. C'est même la situation contraire qui prédomine. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2010-2011, seulement 10 % des élèves du panel 2007 sont scolarisés dans un collège rural alors que 23 % des élèves habitent une commune rurale ; et parmi ceux-ci, moins d'un élève sur trois fréquente un collège rural. Aussi, on peut se demander si évaluer l'impact de la ruralité sur l'orientation en fin de troisième dans de telles conditions ne risque pas de surestimer son impact. D'une part, mesurer l'appartenance au milieu rural à partir de la tranche urbaine de la commune du collège conduit à laisser de côté les deux tiers des élèves qui habitent en zone rurale ; d'autre part, pour les jeunes ruraux scolarisés en troisième dans un collège rural, choisir une orientation en lycée général revient aussi souvent à accepter, pour la première fois dans leur scolarité, un éloignement du domicile familial. On peut se demander si cette situation n'est pas de nature à peser sur leurs choix d'orientation, en les incitant à privilégier l'offre scolaire de proximité.

Pour vérifier cette hypothèse, l'analyse de l'impact du milieu social sur les choix d'orientation en fin de troisième générale dans le panel 2007 a été complétée par un modèle intégrant la tranche d'unité urbaine du domicile de l'élève en troisième comme dimension explicative supplémentaire (tableau 11, modèle 5). Tenir compte de cet aspect efface tout

5. « *Scolarité : le pragmatisme des élèves ruraux* », Le Monde, 27/02/2012 p. 11.

écart de choix d'orientation par rapport aux enfants d'enseignants, d'artisans et d'employés. En revanche, les enfants de cadres et de professions intermédiaires continuent d'avoir une probabilité plus forte d'exprimer un vœu d'orientation en 2nde générale et technologique, mais leur avantage s'est resserré. Un tel résultat confirme donc le résultat établi sur le panel 1995 : le déficit d'orientation en seconde générale et technologique est en partie lié à l'appartenance au milieu rural qui conduit à privilégier les formations professionnelles afin de bénéficier notamment d'offre scolaire de proximité. Mais cette appartenance au milieu rural ne rend pas compte à elle seule de l'attraction plus forte des enfants d'agriculteurs pour les formations professionnelles.

9. Un fils d'agriculteur sur deux souhaite travailler dans le domaine agricole

Dans ces conditions, on peut se demander si l'impact du milieu rural sur l'orientation ne serait pas redoublé, dans le cas des enfants d'agriculteurs, par des projets professionnels spécifiques qui les conduiraient à accorder une importance accrue à la voie professionnelle.

Les jeunes faisant partie du panel 1995 ont été interrogés sur la manière dont ils envisageaient leur avenir professionnel au cours de l'année 2002, qu'ils soient ou non encore en études. Ces données font apparaître une forte spécificité des enfants d'agriculteurs, mais circonscrite aux seuls garçons. Les projets professionnels de ces derniers apparaissent marqués par un fort attachement à l'agriculture : près de la moitié d'entre eux envisage de travailler dans ce domaine d'activité (tableau 12), ce qui les différencie fortement des autres garçons, aux projets professionnels nettement plus dispersés. Ce choix traduit une forte volonté de reproduction sociale. Les fils d'agriculteurs sont beaucoup plus fréquemment attirés par le métier de leur père que les autres garçons : 43 % expriment une telle opinion contre seulement de 10 % à 25 % des garçons des autres milieux sociaux (graphique 2). Cette forte volonté de reproduction sociale ne passe pas nécessairement par la reprise de l'exploitation familiale. En effet, seulement le tiers des fils d'agriculteurs souhaite que leur futur métier le leur permette. Il y a donc un attachement plus large à la profession, qui touche aussi les jeunes qui n'envisagent pas une reprise de l'exploitation.

On peut faire l'hypothèse que cette volonté de reproduction sociale sous-tend fortement l'orientation des fils d'agriculteurs vers l'enseignement professionnel. Cette situation transparaît bien dans les spécialités des BEP des CAP préparés par les fils d'agriculteurs : près des deux tiers d'entre eux sont engagés dans la préparation d'un BEP ou un CAP appartenant au groupe de spécialités « *agriculture, pêche, forêt, espaces verts* ». Et cette appétence pour la voie professionnelle est sans doute d'autant plus marquée que lorsqu'ils choisissent un autre domaine professionnel que l'agriculture, les fils d'agriculteurs retiennent en priorité les secteurs de l'hôtellerie, restauration et alimentation, la mécanique et le bâtiment - domaines auxquels on accède aussi en priorité par la préparation d'un BEP ou d'un CAP (tableau 12).

Tableau 12 - **Domaine professionnel envisagé sept ans après l'entrée en sixième dans le second cycle de l'enseignement secondaire** Unité : en %

| Domaine professionnel | Garçons | | Filles | |
|--|---------------------|----------------------|-----------------------|---------------------|
| | Fils d'agriculteurs | Ensemble des garçons | Filles d'agriculteurs | Ensemble des filles |
| A. Agriculture, marine environnement | 46,3 | 7,1 | 7,2 | 2,0 |
| B. Bâtiment, travaux publics | 5,2 | 7,5 | 1,0 | 0,7 |
| C. Électricité, électronique | 4,5 | 6,3 | 0,0 | 0,1 |
| D. Mécanique, travail des métaux | 5,3 | 9,3 | 0,0 | 0,2 |
| E. Industrie de process | 1,6 | 0,6 | 1,5 | 0,4 |
| F. Industries légères et graphiques | 1,0 | 2,3 | 0,5 | 0,4 |
| G. Maintenance | 1,1 | 3,2 | 0,0 | 0,1 |
| H. Ingénieur et cadre de l'industrie | 4,9 | 4,1 | 0,5 | 1,0 |
| J. Tourisme et transports | 2,1 | 3,1 | 2,1 | 2,7 |
| K. Artisanat | 0,0 | 0,1 | 0,0 | 0,1 |
| L. Gestion et administration | 1,5 | 4,0 | 13,5 | 11,7 |
| M. Informatique et télécommunications | 4,5 | 7,6 | 1,9 | 0,9 |
| N. Études et recherche | 4,7 | 3,8 | 6,7 | 4,1 |
| P. Fonction publique et professions juridiques | 0,6 | 1,2 | 4,0 | 3,9 |
| Q. Banque, finance, assurances | 0,5 | 0,8 | 0,0 | 0,9 |
| R. Commerce | 2,0 | 9,0 | 13,4 | 13,8 |
| S. Hôtellerie, restauration, alimentation | 7,0 | 6,4 | 2,1 | 3,0 |
| T. Services aux particuliers | 1,6 | 7,4 | 7,4 | 9,3 |
| U. Communication, information, spectacle | 1,5 | 6,6 | 4,0 | 10,3 |
| V. Santé, action sociale, culturelle et sportive | 2,5 | 6,6 | 26,5 | 25,8 |
| W. Enseignement, formation | 1,4 | 3,0 | 7,9 | 8,4 |
| X. Politique, religion | 0,0 | 0,3 | 0,0 | 0,5 |
| Ensemble | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Non-réponse ou réponse floue* | 14,0 | 22,5 | 12,4 | 15,4 |

* Situation non retenue dans les lignes précédentes qui ne portent que sur les réponses exprimées.

Lire ainsi : 46,3 % des fils agriculteurs envisagent de travailler dans le domaine de l'agriculture, de la marine et de l'environnement.

Les quatre valeurs en gras sont les domaines professionnels le plus fréquemment cités par chaque groupe d'élève.

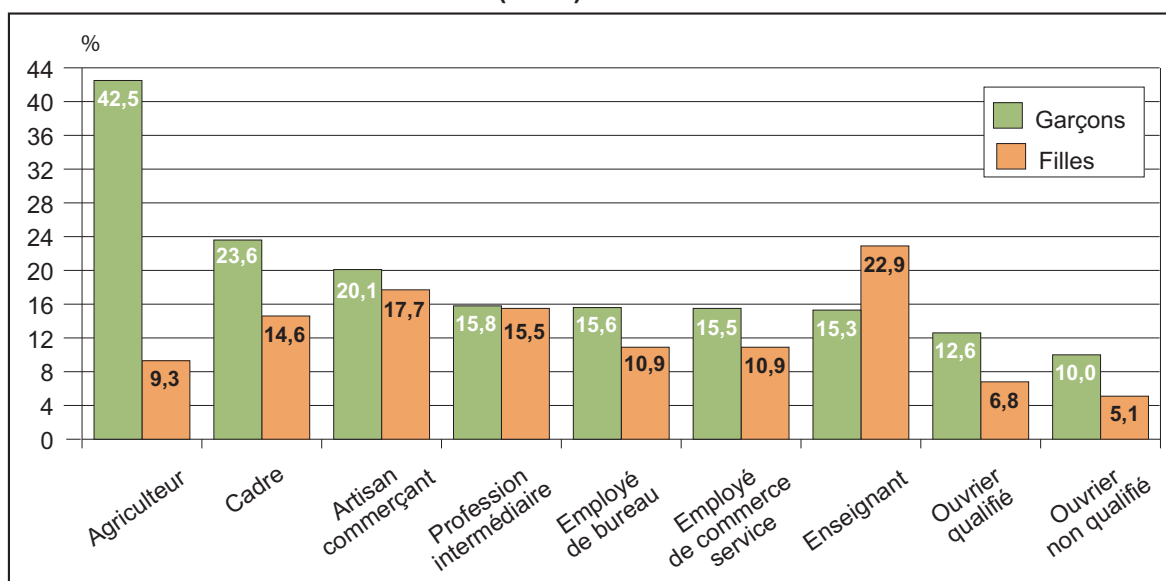
Champ : entrants en sixième en 1995 dans collège public ou privé de France métropolitaine.

Sources : Panel d'élèves du second degré recruté en 1995 (DEPP, Ministère de l'éducation nationale), Enquête Jeunes (2002)

10. Les orientations des filles d'agriculteurs vers l'enseignement professionnel ne sont pas liées à une forte attraction pour l'agriculture

La situation est toute différente s'agissant des filles. On ne retrouve pas chez elles l'attraction pour l'agriculture qui a pu être observée chez les garçons. Ainsi, lorsque leur mère est agricultrice, seulement 9 % d'entre elles déclarent souhaiter exercer le même métier. Cette différence de projet professionnel avec les garçons peut être reliée au fait que les filles, tout particulièrement dans les fratries comportant des garçons, sont rarement éligibles à la reprise de l'exploitation (Bessière C., Giraud C., Renathy N., 2008, Rieu, Dahache,

Graphique 2 - Part de jeunes se déclarant attirés par le métier de leur père (garçons) ou celui de leur mère (filles)



Note de lecture : 42,5 % des fils d'agriculteurs se déclarent attirés par le métier de leur père.

Champ : entrants en sixième en 1995 dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Sources : Panels d'élèves du second degré recruté en 1995, Enquête Jeunes (2002) (DEPP - Ministère de l'éducation nationale)

2008). Tout se passe comme si elles anticipaient cette disqualification future dans leurs choix professionnels⁶. Aussi, ces dernières se distinguent peu des choix exprimés par les filles originaires des autres milieux sociaux. Les trois domaines d'activité le plus souvent cités sont les mêmes : le secteur de la santé, l'action sociale, culturelle et sportive recueille un quart des suffrages, suivi par le commerce et la gestion (tableau 12). Seul le secteur de la communication, de l'information et du spectacle, retenu deux fois moins souvent par les filles d'agriculteurs, et l'agriculture, qu'elles choisissent, en revanche, trois fois plus fréquemment, différencient les deux groupes de filles. Mais, dans ce dernier cas, seulement 7 % d'entre elles souhaitent travailler dans ce secteur qu'elles retiennent six fois et demie moins souvent que les fils d'agriculteurs.

Dans ces conditions, on aurait pu s'attendre à ce que les filles d'agriculteurs, compte tenu de leurs performances scolaires, aient, en fin de troisième, des aspirations scolaires sensiblement différentes de celles des garçons originaires du même milieu social. Or, cette différence d'avenir professionnel ne semble pas avoir d'influence prépondérante sur leur choix d'orientation : à notes comparables au brevet, celles-ci souhaitent préparer un CAP ou un BEP autant que les garçons. Ainsi, lorsqu'ils obtiennent entre 10 et 13 au contrôle continu du brevet, fils et filles d'agriculteurs demandent une orientation vers l'enseignement professionnel dans une proportion comparable (65 %). L'analyse toutes choses égales par ailleurs confirme largement ce résultat : à notes et autres caractéristiques comparables, les

6. Analysant les trajectoires de femmes qui se sont installées comme agricultrices, Annie Rieu et Sabrina Dahache (2008) notent ainsi que, dans les fratries mixtes, « même si les femmes interrogées ont eu parfois des velléités d'installation en agriculture au cours de leur adolescence, elles ont été souvent découragées par leurs mères et invitées à s'engager dans des carrières professionnelles qui sont supposées convenir à leur sexe ».

différences de choix d'orientation en fin de troisième avec les autres milieux sociaux donnent lieu à des écarts très proches que l'élève soit un garçon ou une fille (tableau 10). Cette situation, quelque peu paradoxale, des filles, ne semble pas être reliée à leur appartenance au monde rural : prendre en compte cette dimension, en variable supplémentaire, dans l'analyse des choix d'orientation n'efface pas les décalages d'orientations par rapport autres élèves et ne débouche pas sur des résultats sensiblement différents de ceux obtenus pour les garçons (Modèle 4 du tableau 10).

11. L'enseignement agricole reste une filière fortement investie par les fils d'agriculteurs

L'enseignement agricole occupe encore une place non négligeable dans la concrétisation de ces stratégies scolaires. Certes, les statistiques du ministère de l'agriculture montrent une diminution récurrente de la part des enfants d'agriculteurs parmi les effectifs de cette filière : les jeunes issus de familles du milieu agricole représentaient 42 % des élèves en 1985, ils n'étaient plus que 23 % en 1995 et seulement 16 % en 2005 (Derambure, 2007). Les chiffres les plus récents confirment ce déclin : à la rentrée scolaire 2009, l'enseignement agricole ne comptait plus que 13 % d'enfants d'agriculteurs (Derambure, 2010). Mais cette baisse récurrente ne signifie pas pour autant que les enfants d'agriculteurs déserteraient massivement l'enseignement agricole. Celui-ci reste une filière largement surinvestie par les enfants d'agriculteurs puisqu'en 2009, ils y étaient encore quatre fois plus représentés que parmi l'ensemble des entrants en sixième.

Le panel 1995 confirme et précise cette tendance en mesurant la fréquentation de l'enseignement agricole, non pas sur une seule année scolaire mais sur l'ensemble de la scolarité secondaire. Dans cette cohorte, 28 % des enfants d'agriculteurs ont passé au moins une année scolaire dans l'enseignement agricole contre seulement 6 % de l'ensemble des élèves de la cohorte. Dans les deux cas, l'accès à l'enseignement agricole se fait six fois sur dix dans le cadre d'une préparation d'un CAP ou d'un BEP ; mais les enfants d'agriculteurs se distinguent des autres élèves par des entrées par le second cycle général et technologique un peu plus fréquentes (27 % contre 19 %) ce qui est bien conforme à leurs résultats scolaires en fin de troisième.

Par ailleurs, dans la droite ligne de ce qui vient d'être établi en matière de projets professionnels, le recours à l'enseignement agricole apparaît beaucoup plus sexué chez les enfants d'agriculteurs que parmi les autres élèves. En effet, 78 % des enfants d'agriculteurs du panel 1995 orientés vers l'enseignement agricole sont des garçons. La tendance est inverse pour l'ensemble des effectifs de l'enseignement agricole – les filles étant légèrement majoritaires (52 %) à la rentrée scolaire 2009 (Derambure, 2010). Sur l'ensemble de leur cursus secondaire – et quelle qu'ait été la durée de celui-ci – ce sont 42 % des fils d'agriculteurs du panel 1995 et seulement 13 % des filles de même origine sociale qui ont fréquenté un établissement agricole (encadré 2).

Encadré 2 - La moitié des enfants d'agriculteurs terminent leurs études diplômées de l'enseignement supérieur

Quelle est la conséquence de telles stratégies scolaires sur les cursus dans l'enseignement supérieur ? Interrogés au cours de leur septième année d'études secondaires⁷, 83 % des enfants d'agriculteurs qui espèrent obtenir un baccalauréat souhaitent poursuivre des études supérieures. C'est une proportion qui les rapproche une nouvelle fois des enfants d'employés (82 %) ou de ceux d'ouvriers qualifiés (80 %), mais les éloigne assez nettement des enfants d'enseignants (97 %), de cadres (96 %) ou même de professions intermédiaires (90 %). Une étude par type de baccalauréat préparé montre que c'est presque exclusivement parmi les lycéens professionnels que le déficit de souhait de poursuite d'études supérieures est concentré. Ainsi, un peu plus de la moitié des enfants d'agriculteurs scolarisés en lycée professionnel envisage des études supérieures alors que c'est le cas des deux tiers des enfants d'artisans et de commerçants et de près de trois quarts des enfants de cadres ou de chef d'entreprise. Parmi tous les élèves qui préparent un baccalauréat professionnel, les enfants d'agriculteurs sont ceux qui déclarent le moins souvent souhaiter prolonger leurs études dans l'enseignement supérieur. Une analyse toutes choses égales par ailleurs, contrôlant les caractéristiques familiales et la filière de l'enseignement secondaire, confirme cet écart d'aspirations par rapport aux cadres et surtout aux enseignants. Mais si cette situation se retrouve en totalité chez les garçons, elle se réduit à un déficit de poursuite d'études supérieures par rapport aux seuls enfants d'enseignants chez les filles.

Cet éloignement des stratégies scolaires des enfants de cadres et d'enseignants est redoublé par des choix d'orientation centrés en priorité sur les filières sélectives de l'enseignement supérieur court (STS et IUT). Près des deux tiers des enfants d'agriculteurs qui pensent poursuivre des études supérieures souhaitent le faire dans l'une de ces deux filières. Un tel choix s'observe parmi moins d'un enfant de cadres ou d'enseignants sur trois et la moitié de l'ensemble des élèves. En revanche – et c'est bien évidemment en relation avec les choix qu'ils ont fait en fin de troisième – les enfants d'agriculteurs souhaitent sensiblement moins que les autres élèves gagner une CPGE ou étudier à l'université : moins du quart d'entre eux (24 %) souhaite une telle orientation contre plus du tiers (38 %) de l'ensemble des élèves souhaitant poursuivre des études supérieures.

Bien évidemment, de tels choix peuvent être liés à d'autres caractéristiques que la seule origine sociale ; en particulier, le niveau scolaire et le type de baccalauréat préparé déterminent étroitement les filières de l'enseignement supérieur auxquelles un élève peut raisonnablement prétendre accéder. Une analyse toutes choses égales par ailleurs, prenant en compte l'ensemble des caractéristiques familiales de l'élève ainsi que son passé scolaire, relativise ou précise certains de ces écarts : par rapport à une entrée à l'université⁸ et comparativement aux enfants d'enseignants ou de cadres, aucune différence significative n'est mise en évidence sur les souhaits de poursuite d'études en CPGE ou en école « post-bac ». En revanche, la plus grande appétence des enfants d'agriculteurs pour les IUT et les STS en lycée ou en alternance est confirmée. Ces choix apparaissent plus prononcés parmi les garçons qui se distinguent aussi des fils de cadres et d'enseignants par un

souhait plus affirmé d'intégrer une école « post-bac ». Parmi les filles d'agriculteurs, on retrouve une préférence assez marquée pour les IUT et les STS en alternance, mais plus aucune différence significative n'apparaît en matière de souhait d'orientation vers les STS de lycée ou les écoles post-bac.

Les parcours des élèves du panel 1995 qui ont entrepris des études supérieures ont pu être observés jusqu'à leur terme par le service des systèmes d'information et des études statistiques (SIES) du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les résultats de ce suivi⁹ montrent que les enfants d'agriculteurs sont en grande partie fidèles à leurs intentions de départ en matière de poursuite d'études après le bac, puisque, lorsqu'ils sont lauréats de ce dernier diplôme, 84 % d'entre eux s'engagent dans des études supérieures.

Au bout du compte un peu plus de la moitié des enfants d'agriculteurs entrés en sixième en 1995 (52 %) obtient un diplôme d'enseignement supérieur. Si ce résultat est proche de celui des enfants de professions intermédiaires, il est en revanche sensiblement inférieur à celui des enfants de cadres et d'enseignants - dont les trois quarts terminent leur formation initiale avec un tel niveau de diplôme. Cette inégalité est redoublée par le fait que les enfants d'agriculteurs poursuivent moins longtemps leurs études supérieures : quand ils sont diplômés de l'enseignement supérieur, moins du tiers d'entre eux détiennent un diplôme de niveau bac + 5 contre la moitié des enfants de cadres et d'enseignants.

Mais cette situation est grande partie la résultante des choix d'orientation faits par les enfants d'agriculteurs dans l'enseignement secondaire. En effet, ils constituent l'une des catégories d'élèves qui réussit le mieux dans l'enseignement supérieur : quand ils se sont engagés dans de telles études, 90 % d'entre eux obtiennent un diplôme, situation que ne partagent que 82 % de l'ensemble des bacheliers du panel 1995. Par ailleurs, ils terminent leurs études supérieures avec un niveau de diplôme plus élevé que celui que laissaient présager les souhaits de filières exprimés en 2002 ; si alors les deux tiers d'entre eux envisageaient de préparer un BTS ou un IUT, seulement le tiers des enfants d'agriculteurs diplômés du supérieur sortent de l'enseignement supérieur avec de tels diplômes ; tous les autres diplômés obtiennent un diplôme égal ou supérieur à bac + 3.

7. Les intentions d'orientation dans l'enseignement supérieur ont été recueillies dans l'Enquête Jeunes 2002 du panel 1995.

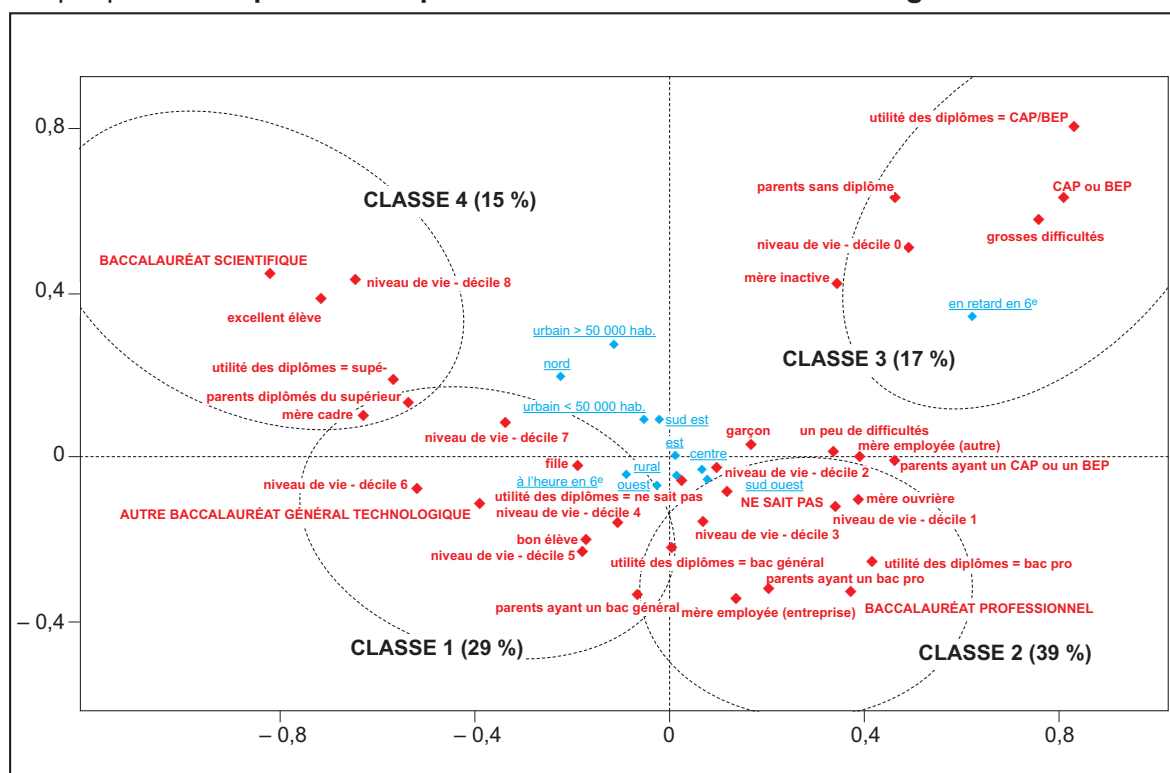
8. L'orientation souhaitée dans l'enseignement supérieur est observée à travers une variable à six modalités : université, CPGE, IUT, STS lycée, STS alternance, école « postbac ». Même si le choix de ces différentes filières est en relation avec le niveau scolaire de l'élève, elles ne sont pas ordonnées. Aussi, la modélisation de la probabilité du souhait de poursuite d'études dans l'une de ces filières implique-t-elle l'utilisation d'un modèle logistique adapté aux variables polytomiques non ordonnées. Dans ce type de modèle, les estimations de la probabilité de choix de chacune de ces filières se font par rapport à une modalité de référence de la variable à expliquer. A été retenue la poursuite d'études à l'université qui constitue la filière de l'enseignement supérieur la plus fréquemment citée par les jeunes du panel 1995 qui veulent poursuivre des études supérieures.

9. Les auteurs remercient vivement Nadine Laïb, responsable des panels d'étudiants au SIES, qui a leur communiqué les résultats issus du suivi dans l'enseignement supérieur des élèves du panel 1995.

12. Quatre attitudes bien différenciées face à la formation initiale

Les agriculteurs constituent un groupe social fortement hétérogène : selon la région, l'orientation productive, la taille de l'exploitation, ou encore l'étendue du patrimoine familial, le capital culturel et économique dont disposent les familles peut varier fortement. Pour évaluer l'impact de ces différences d'environnement familial sur le rapport au système éducatif, une analyse des correspondances multiples, suivie d'une classification ascendante hiérarchique, a été réalisée sur les familles d'agriculteurs du panel 2007 (graphique 3). L'analyse a porté sur la relation entre le degré d'aspiration scolaire des parents – mesuré par le diplôme de fin d'études secondaires souhaité pour l'enfant et le diplôme considéré comme le plus utile pour trouver un emploi – et les déterminants sociaux et scolaires qui peuvent sous-tendre ces choix : ressources financières, activité professionnelle de la mère, diplôme le plus élevé détenu par les parents, sexe et appréciation du degré de réussite de l'enfant.

Graphique 3 - L'espace des aspirations scolaires des familles d'agriculteurs



Note de lecture : ce graphique a été construit à partir d'une analyse des correspondances multiples portant sur les 714 familles d'agriculteurs du panel 2007 et sur les variables descriptives suivantes : diplôme espéré pour l'enfant en fin d'études secondaires, diplôme considéré comme le plus utile pour trouver un emploi, niveau de vie, situation professionnelle de la mère et plus haut niveau de diplôme des parents, sexe et appréciation du niveau de réussite de l'enfant par ses parents en fin de sixième. L'âge à l'entrée en sixième, la tranche urbaine de la commune de résidence, la région et le secteur d'enseignement en sixième ont été introduits en variables illustratives. Le graphique reproduit le premier plan factoriel. Le premier axe oppose les familles dont les aspirations se concrétisent dans le choix de diplômes d'enseignement professionnel à celles qui choisissent des diplômes d'enseignement général. Le second axe oppose les situations minoritaires aux situations majoritaires. Pour distinguer les groupes de familles, une classification ascendante hiérarchique a été mise en œuvre en prenant en compte quinze axes factoriels, soit 65,3 % de l'inertie totale. Elle permet de distinguer quatre classes qui ont été projetées sur les axes.

Champ : élèves entrés en septembre 2007 pour la première fois en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : Panel d'élèves du second degré recruté en 2007 (DEPP - Ministère de l'éducation nationale)

L'analyse met en évidence quatre attitudes bien différenciées par rapport à la formation initiale. Plus les ressources culturelles et économiques de la famille sont importantes et plus l'enfant réussit, plus les aspirations scolaires de ses parents sont élevées¹⁰. Les quatre classes mises en évidence sont donc relativement ordonnées les unes par rapport aux autres. Aux deux extrémités, la classe 4 (15 % des familles) réunit les parents aux aspirations les plus élevées et la classe 3 (17 %) comprend ceux dont les attentes par rapport à l'école apparaissent, au contraire, les moins fortes. Entre ces deux attitudes, les classes 1 et 2 regroupent à elles seules sept familles sur dix ; elles se distinguent par un degré d'incertitude sur l'avenir scolaire de leur enfant relativement important et une polarisation marquée sur l'une ou l'autre des deux voies d'enseignement, générale pour la classe 1 et professionnelle pour la classe 2.

La classe 2, la plus nombreuse, rassemble quatre familles d'agriculteurs sur dix. Les parents qui en font partie sont partagés entre une certaine indétermination face à l'avenir scolaire de leur enfant et une confiance affichée dans le baccalauréat professionnel. Une famille sur deux laisse sans réponse les questions sur le diplôme et l'âge souhaité en fin de scolarité secondaire pour leur enfant (tableau 13), les non-réponses étant deux fois moins

Tableau 13 - Aspirations scolaires des familles d'agriculteurs selon la classe

Unité : en %

| | Classe 1 | Classe 2 | Classe 3 | Classe 4 | Ensemble |
|---|----------|----------|----------|----------|----------|
| Diplôme de fin d'études secondaires souhaité | | | | | |
| CAP BEP | 3,4 | 2,2 | 50,8 | 0,0 | 10,6 |
| Baccalauréat professionnel | 5,9 | 27,8 | 5,9 | 1,0 | 13,7 |
| Baccalauréat technologique | 3,4 | 1,8 | 0,8 | 0,9 | 2,0 |
| Baccalauréat général | 41,8 | 21,4 | 2,7 | 89,9 | 34,4 |
| <i>dont quelle que soit la série</i> | 38,3 | 18,8 | 2,7 | 30,4 | 23,4 |
| <i>série L</i> | 0,0 | 0,4 | 0,0 | 1,8 | 0,4 |
| <i>série ES</i> | 1,0 | 0,4 | 0,0 | 1,9 | 0,7 |
| <i>série S</i> | 2,5 | 1,8 | 0,0 | 55,8 | 10,0 |
| Ne sait pas | 45,5 | 46,9 | 39,7 | 8,3 | 39,3 |
| Âge de fin d'études souhaité | | | | | |
| 16 ans | 1,0 | 0,4 | 13,3 | 0,0 | 2,7 |
| 18 ans | 2,0 | 11,6 | 29,7 | 0,0 | 10,2 |
| 20 ans et plus | 53,6 | 43,3 | 19,3 | 82,6 | 48,1 |
| Ne sait pas | 43,4 | 44,7 | 37,7 | 17,4 | 38,9 |
| Diplôme considéré comme le plus utile | | | | | |
| Aucun | 2,0 | 0,4 | 2,6 | 0,9 | 1,3 |
| CAP BEP | 1,0 | 2,2 | 26,2 | 1,9 | 6,0 |
| Baccalauréat professionnel | 5,4 | 49,8 | 23,1 | 3,7 | 25,5 |
| Baccalauréat technologique | 7,0 | 4,7 | 2,4 | 1,8 | 4,5 |
| Baccalauréat général | 1,5 | 6,3 | 2,5 | 0,9 | 3,5 |
| Diplôme d'enseignement supérieur | 36,3 | 12,7 | 8,0 | 80,7 | 29,1 |
| Ne sait pas | 46,8 | 23,9 | 35,2 | 10,1 | 30,3 |

Note de lecture : 3,4 % des familles d'agriculteurs appartenant à la classe 1 souhaitent que leur enfant termine ses études secondaires avec un CAP ou un BEP.

Champ : élèves entrés pour la première fois en sixième en septembre 2007 dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : Panel d'élèves du second degré recruté en 2007 (DEPP - Ministère de l'éducation nationale)

10. En conséquence de cette situation, on observe un « effet Guttman » : le nuage de points a une forme parabolique (graphique 3).

fréquentes à la question sur l'utilité des diplômes. À cette dernière question, la moitié des familles – les deux tiers quand on ne tient pas compte de la proportion élevée de non-réponses – considère que le baccalauréat professionnel est le diplôme le plus apte à favoriser une insertion sur le marché du travail. En revanche, peu retiennent les diplômes d'enseignement supérieur (13 %) et les baccalauréats généraux ou technologiques (11 %). Le baccalauréat professionnel est aussi le diplôme le plus fréquemment cité (28 %) quand l'interrogation porte sur le diplôme souhaité en fin d'études secondaires pour leur enfant, mais les opinions des parents apparaissent alors plus divisées, le baccalauréat général étant retenu par 21 % d'entre eux. À cette dernière question, très peu de parents se positionnent sur les séries détaillées du baccalauréat général, comme si elles n'étaient pas connues avec suffisamment de précision pour être retenues comme réponse.

Les familles de cette classe se distinguent des autres familles d'agriculteurs par un niveau de formation moins élevé et à forte composante professionnelle : seulement 14 % des parents ont fait des études supérieures et dans près d'une famille sur deux, le CAP ou le BEP est le diplôme le plus élevé détenu (tableau 14). Tout se passe donc comme si les aspirations des parents en matière de formation visaient en grande partie à reproduire leur propre destin scolaire. Actives dans près de neuf cas sur dix, les mères sont majoritairement employées ou agricultrices, presque jamais cadres ou professions intermédiaires. Bien en phase avec cette situation, ces familles connaissent des conditions de vie plutôt plus difficiles que celles des autres parents : seulement 14 % d'entre elles bénéficient d'un niveau de vie qui les place parmi les 50 % de familles les plus aisées de l'échantillon. Un peu plus souvent des garçons que des filles, leurs enfants apparaissent, en revanche, assez proches de l'ensemble des enfants d'agriculteurs, tant en termes de réussite scolaire que de fréquentation du privé.

Regroupant près une famille d'agriculteurs sur trois, la classe 1 est proche de la précédente par un fort degré d'incertitude en matière d'aspirations scolaires. Quelle que soit la question posée, près d'une famille sur deux se réfugie dans la non-réponse. Mais quand elles se positionnent sur l'un des diplômes proposés, ces familles valorisent beaucoup plus les formations générales. Ainsi, 42 % d'entre elles souhaitent que leur enfant termine ses études secondaires avec un baccalauréat général et 36 % d'entre elles considèrent que les diplômes d'enseignement supérieur sont les plus utiles en matière d'insertion professionnelle. En revanche, les diplômes professionnels recueillent très peu de suffrages : moins d'un parent sur dix souhaite que son enfant termine ses études secondaires avec un CAP, un BEP ou un baccalauréat professionnel et ces diplômes ne sont considérés comme les plus utiles que par 6 % des familles. Dans la droite ligne de ces choix, ces familles souhaitent aussi majoritairement que leur enfant poursuive ses études jusqu'à 20 ans et plus.

La forte polarisation de ces familles, quand elles expriment une réponse, sur les formations générales, peut être reliée à leur haut niveau de diplôme : près des deux tiers d'entre elles comptent au moins un parent titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur. Presque toujours actives, les mères sont rarement agricultrices ; une part importante d'entre elles exercent leur profession en tant que cadre ou profession intermédiaire (41 %) ou plus rarement sont employées (31 %). Ce haut niveau de diplôme et ces bonnes conditions d'insertion professionnelle des mères débouchent sur un revenu mensuel et un niveau de vie plus élevé que la moyenne des familles d'agriculteurs. En phase avec ces conditions d'existence plus favorables, leurs enfants, parmi lesquels les filles sont légèrement majoritaires, connaissent un degré de réussite supérieur à la moyenne – qui peut aussi nourrir le niveau d'aspiration relativement élevé des parents. Ils redoublent deux fois moins souvent à l'école élémentaire que l'ensemble des enfants d'agriculteurs et près des deux tiers d'entre eux obtiennent, à l'évaluation spécifique de sixième, des résultats qui les placent parmi les 50 % d'élèves ayant le mieux réussi.

Tableau 14 - Caractéristiques des familles et des enfants selon la classe

Unité : en %

| | | Classe 1 | Classe 2 | Classe 3 | Classe 4 | Ensemble |
|-------------------------------|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Caractéristiques des enfants | Sexe | | | | | |
| | Garçon | 46,5 | 55,6 | 68,8 | 38,7 | 52,7 |
| | Fille | 53,5 | 44,4 | 31,2 | 61,3 | 47,3 |
| | Redoublement à l'école élémentaire | | | | | |
| | Oui | 5,8 | 10,7 | 38,0 | 0,9 | 12,3 |
| | Non | 94,2 | 89,3 | 62,0 | 99,1 | 87,5 |
| | Niveau d'acquis en fin de sixième | | | | | |
| | Quartile inférieur | 8,4 | 18,2 | 49,0 | 2,7 | 28,1 |
| | Second quartile | 28,1 | 31,7 | 30,8 | 3,7 | 39,4 |
| | Troisième quartile | 32,5 | 28,3 | 10,4 | 27,4 | 16,6 |
| Quartile supérieur | 31,0 | 21,8 | 9,8 | 66,1 | 16,0 | |
| Secteur en sixième | | | | | | |
| Public | 65,2 | 68,1 | 74,7 | 58,4 | 66,9 | |
| Privé | 34,8 | 31,9 | 25,3 | 41,6 | 33,1 | |
| Caractéristiques des familles | Diplôme le plus élevé des parents | | | | | |
| | Aucun | 1,0 | 1,5 | 19,9 | 1,8 | 4,5 |
| | Brevet | 1,0 | 1,1 | 9,4 | 2,8 | 2,7 |
| | CAP BEP | 8,1 | 42,9 | 54,2 | 6,4 | 29,2 |
| | Baccalauréat professionnel | 8,9 | 24,0 | 6,8 | 4,6 | 13,8 |
| | Baccalauréat général ou technologique | 17,2 | 16,7 | 3,5 | 11,0 | 13,7 |
| | Diplôme d'enseignement supérieur | 63,8 | 13,8 | 6,2 | 73,5 | 36,1 |
| | Activité professionnelle de la mère* | | | | | |
| | Agricultrice | 15,7 | 37,3 | 22,0 | 28,3 | 27,1 |
| | Artisan ou commerçante | 6,4 | 0,0 | 0,8 | 0,0 | 2,0 |
| | Cadre ou profession intermédiaire | 41,1 | 4,4 | 2,4 | 41,3 | 20,2 |
| | Employée | 31,7 | 32,6 | 25,1 | 17,4 | 28,7 |
| | Ouvrière | 0,0 | 12,3 | 7,7 | 1,8 | 6,4 |
| | Inactive | 5,1 | 13,5 | 42,0 | 11,2 | 15,7 |
| | Revenu mensuel moyen | 2 740 | 1 903 | 1 570 | 3 037 | 2 253 |
| Niveau de vie** | | | | | | |
| Quartile inférieur | 8,9 | 47,4 | 64,8 | 23,7 | 35,8 | |
| Second quartile | 34,5 | 38,6 | 22,9 | 23,8 | 32,4 | |
| Troisième quartile | 49,4 | 9,4 | 7,3 | 18,5 | 21,8 | |
| Quartile supérieur | 7,1 | 4,7 | 4,9 | 34,1 | 9,9 | |

* Au moment de l'enquête auprès des familles (2008).

** Le niveau de vie rapporte le revenu au nombre d'unités de consommation du ménage.

Note de lecture : 46,5 % des enfants des familles d'agriculteurs appartenant à la classe 1 sont des garçons.

Champ : élèves entrés en septembre 2007 pour la première fois en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine.

Source : Panel d'élèves du second degré recruté en 2007 (DEPP - Ministère de l'éducation nationale)

Moins nombreuse que la précédente, la classe 3 ne réunit que 17 % des familles. Celles-ci expriment des opinions qui restent encore marquées par un degré relativement important d'incertitude quant à l'avenir scolaire de leur enfant. Quelle que soit la question,

un peu plus d'un tiers des parents choisit de ne pas répondre. Par ailleurs, ces familles se distinguent des parents des deux classes précédentes par une forte polarisation sur les formations professionnelles de niveau V : CAP ou BEP. 48 % d'entre elles souhaitent que leur enfant termine sa scolarité en secondaire avec un tel diplôme alors que le baccalauréat général n'est retenu que par 3 % des parents. On observe un décalage entre ce souhait et la conception de l'utilité des diplômes en matière d'emploi ; en effet, les réponses à cette question privilégient autant les CAP-BEP que les baccalauréats professionnels – retenus pourtant par seulement 6 % des familles comme diplôme de fin d'études secondaire souhaité pour l'enfant.

Un tel décalage peut être mis en relation avec les difficultés scolaires rencontrées par les enfants, sensiblement plus fréquentes que parmi les autres familles d'agriculteurs. Ainsi, près d'un enfant sur dix a redoublé à l'école élémentaire et un enfant sur deux a obtenu, à l'évaluation spécifique de fin de sixième, des résultats qui les placent parmi les 25 % d'élèves les plus en difficulté. Ces performances scolaires plus fragiles se développent dans un environnement familial moins favorable : les deux tiers des familles ont un niveau de vie qui les placent parmi les 25 % familles plus pauvres du panel. Le capital culturel des parents est aussi nettement plus faible : dans huit familles sur dix, aucun des parents n'a acquis de diplôme supérieur au CAP ou au BEP et dans 20 % des cas, le père et la mère sont tous deux sans diplôme. Les mères sont inactives dans près d'une famille sur deux ; quand elles travaillent, elles sont agricultrices ou employées mais occupent rarement des emplois de cadre ou de profession intermédiaire.

Par bien des côtés, les 15 % de familles de la classe 4 sont placées dans une situation radicalement opposée à celle des parents de la classe 3. D'une part, elles sont celles qui ont le moins d'incertitude sur l'avenir scolaire de leur enfant. Quelle que soit la question, les taux de non-réponse sont toujours sensiblement moins élevés que parmi les autres familles. D'autre part, ces parents sont aussi ceux qui formulent les projets scolaires les plus ambitieux et les plus précis. Ils expriment des opinions très tranchées quant au diplôme souhaité pour leur enfant en fin d'études secondaires : 90 % d'entre eux retiennent un bac général et 56 % précisent qu'ils souhaitent un baccalauréat scientifique. Une forte reconnaissance de l'utilité professionnelle des diplômes d'enseignement supérieur sous-tend un tel choix : 81 % des parents pensent que ces derniers sont les plus utiles pour trouver un emploi. Bien en phase avec ce haut niveau d'aspirations scolaires, les parents de cette classe souhaitent massivement que leur enfant poursuive ses études jusqu'à vingt ans et plus : 83 % d'entre eux partagent cette opinion.

En liaison avec ce fort investissement sur les formations scientifiques et supérieures, les familles de la classe 4 se distinguent par un recours à l'enseignement privé plus élevé que la moyenne : 42 % des enfants fréquentent ce secteur à la rentrée scolaire 2007. Les parents de cette classe ont d'autant plus tendance à exprimer des ambitions scolaires élevées que leur enfant est le plus souvent en situation de réussite : moins d'1 % d'entre eux ont redoublé une classe élémentaire et les deux tiers d'entre eux font partie des 25 % de collégiens qui ont le mieux réussi l'évaluation spécifique de fin de sixième. Ces bonnes dispositions scolaires se développent dans un contexte familial marqué par un haut niveau de formation et une situation financière aisée : près des trois quart des familles comptent au moins un parent diplômé de l'enseignement supérieur et ces familles bénéficient d'un revenu mensuel sensiblement supérieur à la moyenne. Néanmoins, dans cette classe, le niveau de vie apparaît plus dispersé que dans la classe 1. En particulier, une famille sur quatre fait partie des 25 % de familles les plus pauvres de l'échantillon.

13. Les mères les plus diplômées aspirent vers le haut les stratégies scolaires des familles

Cette analyse des différentes classes met en évidence un lien fort entre le degré d'aspiration scolaire des familles et leur niveau de diplôme. Mais ce qui frappe, c'est que, tant dans la classe 1 que dans la classe 4, ce haut niveau de formation est d'abord le fait des mères. Les pères ne détiennent fréquemment que le CAP, le BEP ou le baccalauréat professionnel : ainsi, près des deux tiers des pères de la classe 1 et la moitié de ceux de classe 4 partagent ce niveau de diplôme, avec, dans les deux cas, une prédominance nette des CAP et des BEP.

Tout se passe donc comme si, dans ces familles, les mères jouaient un rôle moteur dans la définition des stratégies scolaires des enfants. Cette tendance est sans doute renforcée par le fait que, dans ces deux classes, la presque totalité des mères sont actives et qu'une part relativement importante d'entre elles exerce cette activité en tant que cadre ou profession intermédiaire (tableau 14). Une telle situation peut être aussi reliée avec l'implication plus grande des mères dans la scolarité des enfants, observée de manière récurrente par de nombreuses études (Caille, 2001, Gouyon, 2004).

Conclusion

Ces vingt dernières années, les scolarités des enfants d'agriculteurs se sont donc profondément transformées. Ils fréquentent aujourd'hui l'école maternelle et réussissent à l'école élémentaire dans des conditions comparables à celles des autres élèves. Plus des deux tiers d'entre eux terminent leurs études secondaires en étant bacheliers. En revanche, ils continuent de se distinguer par des orientations plus fréquentes, en fin de troisième, vers l'enseignement professionnel. Ces stratégies scolaires spécifiques peuvent être reliées aux effets de l'appartenance au milieu rural sur les choix d'orientation et à des projets professionnels spécifiques, encore fortement orientés, pour les garçons, vers l'agriculture.

Mais ces projets d'orientation ont été observés, dans le cadre de cette étude, pour l'essentiel sur des élèves entrés pour la première fois en sixième en 1995 et qui n'ont donc pas bénéficié de la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans. Pour les enfants d'agriculteurs, cette réforme va se traduire par un accès massif au diplôme du baccalauréat dont on peut se demander s'il n'est pas susceptible de modifier en profondeur, dans les prochaines années, leur manière d'envisager la formation initiale, en permettant, à la grande majorité d'entre eux, d'accéder à l'enseignement supérieur.

Références bibliographiques

- Arcalon L., 2008 « Maintenant, il faut presque être ingénieur pour être agriculteur. Choix et usage des formations professionnelles agricoles dans deux familles d'agriculteurs », *Revue d'études en agriculture et en environnement* n° 3, volume 88.
- Arrighi J-J., 2004 « Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable », *Formation, Emploi* n° 87.
- Bessière C., Giraud C., Renathy N., 2008 « Introduction générale : Famille, travail, école et agriculture », *Revue d'études en agriculture et en environnement* n° 3, volume 88.
- Caille J-P., « La famille et le collègue : perception de l'établissement et relations avec les enseignants au début des études secondaires », *Éducation et formations* n° 60, juillet - septembre 2001.
- Caille J-P., « Public ou privé ? Modes de fréquentation et impact sur la réussite scolaire dans l'enseignement secondaire », *Éducation et formations* n° 69, juillet 2004.
- Caille J-P., Lemaire S., « Filles et garçons face à l'orientation », *Éducation et formations* n° 63, avril - juin 2002.
- Davaillon A., « Les trajectoires scolaires : cursus et orientation, attentes des familles », *Éducation et formations* n° 43, octobre 1995.
- Delame N., Thomas G., « Revenu des agriculteurs, la pluri-activité se développe », *Insee première* n° 1068, février 2006.
- Derambure F., « 1995-2005 : dix ans d'enseignement technologique ou professionnel agricole et d'insertion professionnelle des jeunes », *Éducation et formation* n° 75, octobre 2007.
- Derambure F., « La population scolaire en 2009 », *StatEA* n° 10-05, février 2010.
- Gouyon M., « L'aide aux devoirs apportée par les parents », *Insee première* n° 984, décembre 2004.
- Grelet Y., « Enseignement professionnel, spécialité de formation et reproduction sociale », *Éducation et Formations* n° 72, septembre 2005.
- Grelet Y., Vivent C., « La course d'orientation des jeunes ruraux », *Bref du Céreq* n° 292, septembre 2011.
- Ouvrard F., Rondeau M.C., « Déroulement de la scolarité des enfants d'agriculteurs », *Revue française de pédagogie*, n° 73, octobre 1985.
- O'Prey S., « L'internat au cours des études secondaires », *Éducation et Formations* n° 65, janvier-juin 2003.
- Pallaouec T., 2004 « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants », *Économie et Statistique* n° 371.
- Rieu A., Dahache S., 2008 « S'installer comme agricultrice : sur la socialisation et la formation sexuée en agriculture », *Revue d'Études en Agriculture et Environnement*, volume 88.

Recommandations aux auteurs

● Format

Les manuscrits sont présentés sous format Word ou Writer en police de taille 12. Ils ne dépassent pas 50 000 signes espaces inclus, y compris tableaux, graphiques, bibliographie et annexes.

Sur la première page du manuscrit doivent figurer :

- le titre de l'article ;
- le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur(s) institution(s) ;
- le résumé de l'article (800 signes espaces compris) en français et en anglais ;
- trois à six mots-clés en français et en anglais.

Toutes les sources des chiffres cités doivent être précisées. Les sigles doivent être explicités. Lorsque l'article s'appuie sur une enquête, des traitements de données, etc., un encadré présentant la méthodologie est souhaité. Pour une meilleure lisibilité, les notes de bas de page doivent être limitées en nombre et en longueur.

Les références bibliographiques sont présentées ainsi :

- a** - Dans le texte ou les notes, chaque référence citée est constituée du nom de l'auteur et de l'année de publication entre parenthèses, renvoyant à la bibliographie en fin d'article. Par exemple : (Griffon, 2004).
- b** - À la fin de l'article, les références sont classées par ordre alphabétique d'auteurs et présentées selon les normes suivantes :
 - pour un ouvrage : nom de l'auteur, initiale du prénom, année, *Titre d'ouvrage*, ville, maison d'édition ;
 - pour un article : nom de l'auteur, initiale du prénom, année, « Titre d'article », *Revue*, n° de parution, mois, pages.

Seules les références explicitement citées ou mobilisées dans l'article sont reprises en fin d'article.

● Compléments pour mise en ligne de l'article

Dans la perspective de la publication de l'article sur le site internet du CEP et toujours selon leur convenance, les auteurs sont par ailleurs invités à :

- adresser le lien vers leur(es) page(s) personnelle(s) à caractère « institutionnelle(s) » s'ils en disposent et s'ils souhaitent la(les) communiquer ;
- communiquer une liste de références bibliographiques de leur choix utiles pour, contextualiser, compléter ou approfondir l'article proposé ;
- proposer une liste de lien vers des sites Internet pertinents pour se renseigner sur le sujet traité ;
- proposer, le cas échéant, des annexes complémentaires ou des développements utiles mais non essentiels (précisions méthodologiques, exemples, etc.) rédigés dans la phase de préparation de l'article mais qui n'ont pas vocation à intégrer la version livrée, limitée à 50 000 caractères. Ces compléments, s'ils sont publiables, viendront enrichir la version Internet de l'article.

● Procédure

Tout texte soumis est lu par au moins 3 membres du comité de rédaction. Deux fiches de lecture rédigées par un des membres du comité de rédaction et par un expert extérieur sont transmises aux auteurs. La décision de publication est prise collectivement par le comité de rédaction. Tout refus est argumenté.

Les manuscrits sont à envoyer, en version électronique uniquement, à :

- Pierre Claquin, secrétaire de rédaction : pierre.claquin@agriculture.gouv.fr
- Bruno Hérault, rédacteur en chef : bruno.herault@agriculture.gouv.fr

● Droits

En contrepartie de la publication, l'auteur cède à la revue *Notes et Études Socio-Économiques*, à titre exclusif, les droits de propriété pour le monde entier, en tous formats et sur tous supports, et notamment pour une diffusion, en l'état, adaptée ou traduite. À la condition qu'il demande l'accord préalable à la revue *Notes et Études Socio-Économiques*, l'auteur peut publier son article dans un livre dont il est l'auteur ou auquel il contribue à la condition de citer la source de première publication, c'est-à-dire la revue *Notes et Études Socio-Économiques*.

Notes et études socio-économiques

Tous les articles de *Notes et Études Socio-Économiques* sont téléchargeables gratuitement sur :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

- Rubrique **Publications > Notes et études socio-économiques**

<http://agriculture.gouv.fr/centre-d-etudes-et-de-prospective>

- Rubrique **Publications du CEP > Notes et études socio-économiques**

Abonnement à l'alerte électronique en envoyant un message à l'adresse :

revue-nese@agriculture.gouv.fr avec le sujet « **abonnement** »

Notes et études socio-économiques

Ministère de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

Service de la Statistique et de la Prospective
Centre d'études et de prospective

Renseignements :

Service de la Statistique et de la Prospective
Centre d'Études et de Prospective
12, rue Henri-Rol-Tanguy –
TSA 70007 –
93555 Montreuil sous Bois Cedex

tél. : 01.49.55.85.05

Diffusion :

Service de la Statistique et de la Prospective
Bureau des ventes – BP 32688
31326 – Castanet Tolosan cedex

Vente au numéro : agreste-ventes@agriculture.gouv.fr
fax : 05.61.28.93.66

Abonnement : tél. : 05.61.28.93.05